

Rapport de gestion 2021

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2022
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c);
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34);
- du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera du 21 avril 2016 (art. 100);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2021.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2021 ;

Vu le rapport de la Commission de gestion ;

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2021 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire



Bernard Degex



Frédéric Pilloud

TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation	4
1.1 Organigramme au 31.12.2021	4
2. Les autorités au 31.12.2021	5
2.1 Le Comité de direction	6
2.2 Le Conseil intercommunal	10
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	14
2.4 Planning de toutes les séances 2021	18
2.5 Faits marquants durant l'année	19
3. Résumé des comptes 2021	21
4. Direction	25
4.1 Ressources humaines	26
4.2 Finances	32
4.3 Commission de police	33
5. Police Riviera	34
5.1 Service de police	34
5.2 Division police de proximité	38
6. Services généraux	44
6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)	44
6.2 Office de la mobilité	50
6.3 Unité Technique Logistique & Informatique	53
6.4 Communication et Relations publiques	55
6.5 Cellule Juridique	56
6.6 Chancellerie	57
7. Ambulance Riviera	58

7.1 Organisation générale	58
7.2 Opérationnel	59
7.3 Aspects financiers	61
7.4 Organisation et personnel	61
7.5 Formation	62
7.6 Technique	64
7.7 Partenariat & Prévention	65
7.8 Direction médicale	65
7.9 Management de la qualité	66
7.10 Données complémentaires	67
8. Protection civile Riviera -Pays-d'Enhaut	70
8.1 Bilan de capacité Riviera-Pays-d'Enhaut	71
8.2 Instruction	74
8.3 Intervention en Faveur de la Collectivité (IFC)	76
8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)	76
8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)	78
9. SDIS Riviera	79
9.1 Préambule	79
9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	80
9.3 Organisation opérationnelle	81
9.4 Formation	84
9.5 Prévention	85

1. Notre organisation



URGENCES

Police 117
Ambulance 144
Feu 118

7 JOURS / 7 H24

CLARENS
Rue du Lac 118

DIRECTION
SERVICE DE POLICE

Police Secours - Police de Proximité - Prévention
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office du commerce et des manifestations
Tél 021 966 83 87



VEVEY
Rue du Simplon 38

SERVICE DE POLICE

Police Secours et Police de Proximité
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office de la mobilité (Amendes d'ordre,
Stationnement et Signalisation)
Tél 021 966 84 01/30/31/32

SERVICE D'AMBULANCES

LA TOUR-DE-PEILZ
Ch. de Béranges 111

Tél 021 966 83 63

SERVICE DE PROTECTION CIVILE

MONTREUX
Rue de la Corsaz 2

Tél 021 966 84 50

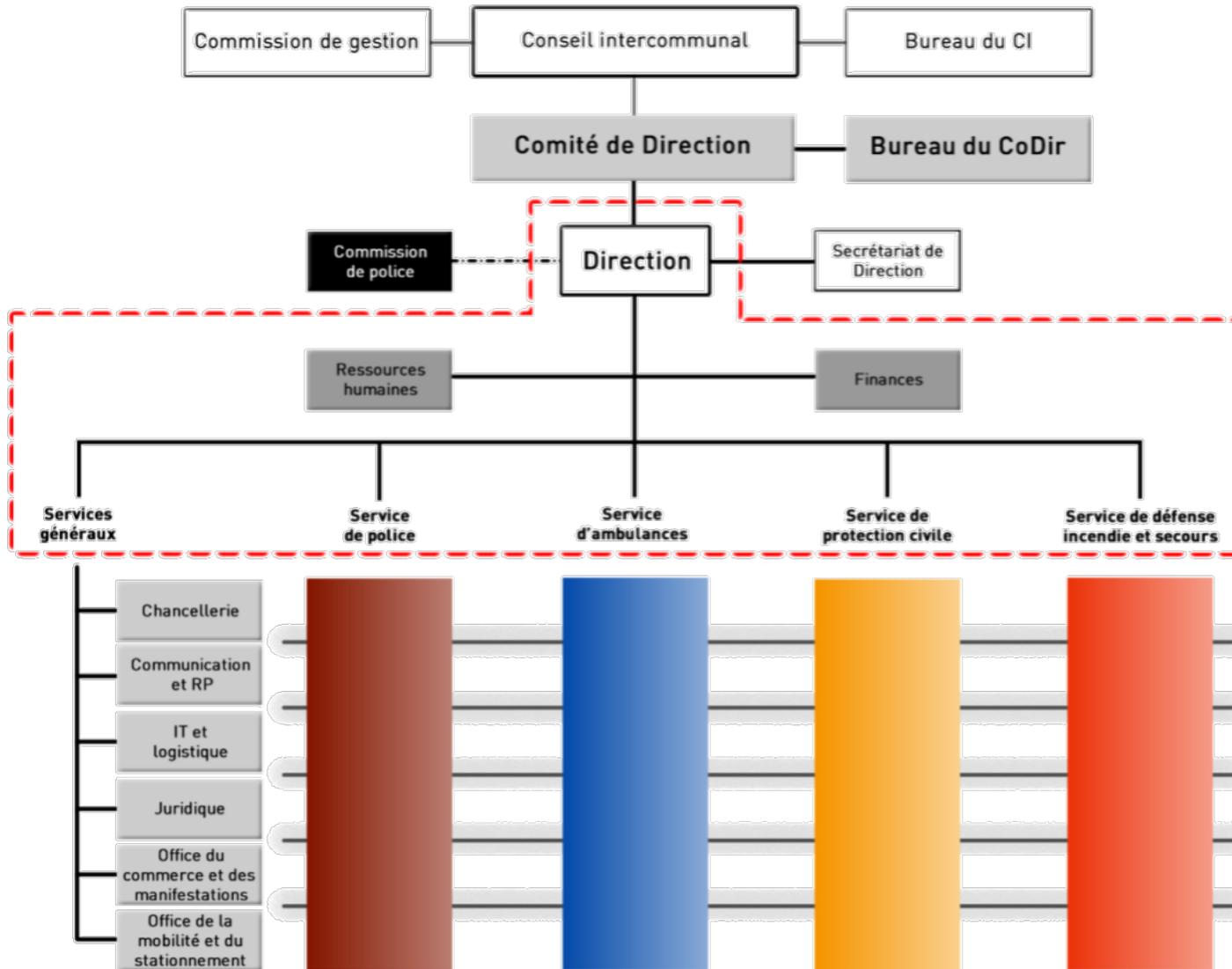
SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

MONTREUX
Rue de la Corsaz 4

Tél 021 966 84 60

ADRESSE POSTALE UNIQUE
Rue du Lac 118 - CP 434 - 1815 Clarens - Tél 021 966 83 00 - www.securite-riviera.ch

1.1 Organigramme au 31.12.2021



Membres de la Direction

2. Les autorités au 31.12.2021

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Son message

2021, comme un bon vieux carbone de 2020, a perpétué une situation sanitaire tendue, avec des incertitudes renforcées en termes de propagations, de moyens de lutte et de vagues successives de la Covid, rendant la vision de développements stratégiques totalement aléatoire.

Les mesures successives ont obligé l'ensemble de nos services, à l'image de l'entier de la population, à démontrer une grande capacité d'adaptation.

A nouveau comme en 2020, la Protection civile de notre région a été mobilisée au front, au travers d'un « bataillon Est-vaudois » mis en place par l'EMCC dans le cadre du plan « ORCA ».

Tous les autres services de l'ASR ont aussi été impactés par des actions spécifiques en lien avec la Covid.

Cette crise nous a appris la résilience, mais aussi la patience. Elle nous a aussi rappelé qu'il fallait être humble face à la nature, alors que se conjuguent simultanément le souci sanitaire et ceux liés au climat et à la planète.

Outre ces surcharges opérationnelles exceptionnelles dans tous le sens du terme, nos services ont bien entendu accompli les missions de base qui sont les leurs, afin de répondre au mieux aux attentes de nos communes-membres, et aux travers d'elles, de la population résidente ou de passage dans notre région.

Pour couronner cette année difficile, l'ASR, dont les services informatiques sont hébergés par la Commune de Montreux, a subi une cyber-attaque en octobre, nécessitant une réaction instantanée et rapide de la part de nos services et de ceux de Montreux, appuyés par des spécialistes du Canton, de la Confédération et d'une entreprise privée.

Pour toute cette année difficile, le Comité de direction tient à adresser des remerciements appuyés à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, tous services confondus, ainsi qu'à nos astreintes et astreints de notre Protection civile et à nos sapeurs-pompiers volontaires.

Plus que jamais nous avons pu constater que notre Association est indispensable à la sécurité et au bien-être des citoyennes et citoyens de notre région. Nos différentes prestations, développées par tous nos services, mais aussi avec l'aide de nos partenaires sécuritaires, sont réellement une plus-value pour la Riviera. Le modèle pensé début 1995 et créé dès 2007 a fait ses preuves et la transversalité de nos services renforce leur efficacité.

Sur le plan politique, cette année a vu se terminer une législature communale au 30 juin, et du même coup un renouvellement des autorités politiques déléguées auprès de notre Association dès le 1^{er} juillet 2021. Pour la petite histoire, deux de nos communes-membres ont fusionné, pour donner naissance à une nouvelle, Blonay – Saint-Légier, portant à 9 à la place de 10 le nombre de nos communes-membres dès le 1^{er} janvier 2022.

Le dossier de la Maison de la sécurité et le déploiement sécuritaire dans notre région a pu avancer dès la rentrée 2021, grâce à l'ouverture de la Commune de Montreux. Ce dossier reste une priorité pour notre Association et a pu ainsi continuer d'avancer et le sera encore durant les prochaines années.

L'année qui vient de se terminer a notamment été marquée par un certain nombre de dossiers qui impliquent nos services et qui demandent une vigilance et de fortes négociations afin de sauvegarder la gouvernance régionale qui a été mise en place depuis près de 15 ans.

Il s'agit du redéploiement du « DisCUP », le dispositif cantonal des urgences préhospitalières, qui touche notre service d'ambulances, « CORE », le concept de collaboration renforcée entre les polices communales et la Police cantonale et finalement le projet « TETRIS », qui prévoit une nouvelle organisation de la Protection civile vaudoise, suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle Loi fédérale au 1^{er} janvier 2021. Sur ces trois dossiers, le Comité de direction et la Direction ont été fortement engagés et le seront encore durant l'année 2022.

Une partie de ces dossiers se traitent aussi en collaboration avec les autres régions du Canton, au travers par exemple de la CDPV (Conférence des Directeurs des polices municipales vaudoises) ou de l'Assemblée des Présidents des régions ORPC, s'agissant de la Protection civile.

Les relations avec les communes-membres, notamment au travers des séances du Conseil intercommunal et de la Commission de Gestion (CoGest), ont pu reprendre en présentiel en fin d'année, permettant à nouveau des échanges un peu plus conviviaux tout en respectant strictement les consignes sanitaires.

Le CoDir, au travers de ces quelques mots, tient à remercier les Conseillères et Conseillers de notre Conseil Intercommunal, tant de la législature précédente que de la nouvelle, pour leur travail et leur compréhension, avec en tête son Président pour les 6 premiers mois et sa Présidente pour la fin de l'année, ainsi que sa Secrétaire.

L'étroite collaboration avec les communes-membres implique que nous puissions répondre à des questionnements politiques comme la clé de répartition des coûts, le plafond d'endettement ou la couverture des services d'urgence pré-hospitalières par exemple, et le maintien de bonnes relations est un élément important.

Les instances politiques de l'Association ont continué à se réunir, en présentiel ou à distance pour continuer à diriger l'ASR :

- Le CoDir a tenu 12 séances et validé 117 propositions.
- Les Membres du Bureau du CoDir ont tenu 17 séances en 2021.

Le Comité de direction ne pouvait terminer ces quelques mots sans témoigner une fois encore sa vive reconnaissance aux collaboratrices et collaborateurs de l'ASR, mais aussi aux volontaires, aux astreintes et aux astreints, tout grade et toute fonction confondus, pour les prestations qu'ils délivrent 24 heures sur 24 à l'ensemble de notre population. Le CoDir salue leur professionnalisme, leurs compétences, leur souplesse et leur disponibilité. Grâce à leur travail et leur présence, le sentiment de sécurité, quoi qu'on en dise, est bien présent sur la Riviera.

2.1.2 Ses membres du 01.01 au 30.06.2021

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION ASR 2016-2021

Bernard DEGEX
Commune de Blonay



Président
du Comité de direction

Jean-Baptiste PIEMONTESE
Commune de Montreux



Vice-Président
du Comité de direction

Amélie FLÜCKIGER
Commune de Chardonne



Membre
du Comité de direction

Yves RABOUD
Commune de Corseaux



Membre
du Comité de direction

Arianne ROUGE
Commune de Corsier



Membre
du Comité de direction

Claude CHERBUIN
Commune de Jongny



Membre
du Comité de direction

Taraneh AMINIAN
Commune de La Tour-de-Peilz



Membre
du Comité de direction

Yvan LUCCARINI
Commune de Vevey



Membre
du Comité de direction

Antoinette SIFFERT
Commune de St-Légier



Membre
du Comité de direction

Arnaud REY-LESCURE
Commune de Veytaux



Membre
du Comité de direction

Ses membres dès le 1^{er} juillet 2021



COMITÉ DE DIRECTION 2021 - 2026



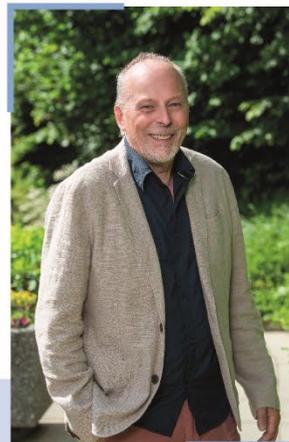
Bernard Degex
Commune de Blonay
Président



Jean-Baptiste Piemontesi
Commune de Montreux
Vice-Président



Amélie Flückiger
Commune de Chardonne
Membre



Patrick Michaux
Commune de Corseaux
Membre



Christian Kaelin
Commune de Corsier
Membre



Magali Vannay
Commune de Jongny
Membre



Sandra Glardon
Commune de La Tour-de-Peilz
Membre



Alexandra Melchior
Commune de Vevey
Membre



Antoinette Siffert
Commune de St-Légier
Membre



Arnaud Rey-Lescure
Commune de Veytaux
Membre

2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2016 – 2021 (situation au 30.06.2021)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Vice-Présidente	Borloz	Corinne	Corseaux
Scrutatrice	Borloz	Claudine	Montreux
Scrutateur	Domingos	Nuno	Vevey
Scrutatrice-suppl.	Huys	Antony	Montreux
Scrutateur-suppl.	Kaeser	Danièle	Vevey
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Young-Rarden	Helga	Blonay
Mercier	Philippe	Chardonne
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Ribeiro	Tiago	Corsier
De Quattro	Angelo	Jongny
Descloux	Rachel	La Tour-de-Peilz
Hess	Yanick	Montreux, Président
Besson	Pierre-Alain	Saint-Légier
Domingos	Nuno	Vevey
Grandchamp	John	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Vouilloz	Cécile	Blonay
Ducret	Anne	Chardonne
Marmier	Jacques	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier
Durussel	Dominique	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Dale	Gavin	Saint-Légier
Tolusso	Clément	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Cardinaux	Michel	Blonay
Chabloz	Jean-Luc	Blonay
Chevallaz Belotti	Evelyne	Blonay
Perrelet	Michèle	Blonay
Vouilloz	Cécile	Blonay
Young-Rarden	Helga	Blonay
Cavin	Gilbert	Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Groves	Bernard	Chardonne
Mercier	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Volet	Alain	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier-sur-Vevey
Debétaz	Pierre-André	Corsier-sur-Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey
Ribeiro	Tiago	Corsier-sur-Vevey
De Quattro	Angelo	Jongny
Durussel	Dominique	Jongny
Pointet	Nicole	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Descloux	Rachel	La Tour-de-Peilz
Grobéty	Christian	La Tour-de-Peilz
Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Leimgruber	Elisabeth	La Tour-de-Peilz
Martin	Olivier	La Tour-de-Peilz
Ranzato	Gabriel	La Tour-de-Peilz
Tobler	Michel	La Tour-de-Peilz
Bécherraz	Christian	Montreux
Blanc	Olivier	Montreux
Borloz	Claudine	Montreux
Chevallier	Charlotte	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Chiaradia	Florian	Montreux
Filippone	Joseph	Montreux
Grangier	Carole	Montreux
Hess	Yanick	Montreux
Huys	Antony	Montreux
Imhof	Alain	Montreux
Luder	Tal	Montreux
Pozzi	Silvano	Montreux
Staeger	Alexandre	Montreux
Streicher	Bibiana	Montreux
Wehrli	Laurent	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	Saint-Légier
Dale	Gavin	Saint-Légier
Gygli	Gérald	Saint-Légier
Schlaeppli	Julien	Saint-Légier
Vionnet	Alain	Saint-Légier
Baud	Francis	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
Domingos	Nuno	Vevey
Higy-Schmidt	Muriel	Vevey
Kaeser	Danièle	Vevey
Leimgruber	Elina	Vevey
Maldonado	Jorge	Vevey
Ming	Christophe	Vevey
Riesen	Werner	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Wahli	Tom	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Grandchamp	John	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

Législature 2021 – 2026 (situation au 31.12.2021)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Présidente	Borloz	Corinne	Corseaux
Vice-Président	Hess	Yannick	Montreux
Scrutateur	Vaucoret	Dominique	La Tour-de-Peilz
Scrutateur	Berardocco	Nicolino	Vevey
Scrutateur-suppl.	Gambino	Miguel	La Tour-de-Peilz
Scrutateur-suppl.	Sauvonnet	Jacques	Vevey
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Young-Rarden	Helga	Blonay
Ducret	Anne	Chardonne
Marmier	Jacques	Corseaux, Président
Luyet	Nicolas	Corsier
De Quattro	Angelo	Jongny
Negro	Piero	La Tour-de-Peilz
Hess	Yannick	Montreux
Dale	Gavin	Saint-Légier
Vacant		Vevey
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Vouilloz	Cécile	Blonay
Verdan	Philippe	Chardonne
Paschoud	Laurent	Corseaux
Keller	Jacques	Corsier
Clerc	Cédric	Jongny
Rohrer	Michael	La Tour-de-Peilz
Cocelli Sivis	Laetitia	Montreux
Besson	Pierre-Alain	Saint-Légier
Bussy	Cédric	Vevey
Augnet	Guillaume	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Cardinaux	Michel	Blonay
Chabloz	Jean-Luc	Blonay
Chevallaz Belotti	Evelyne	Blonay
Perrelet	Michèle	Blonay
Vouilloz	Cécile	Blonay
Young-Rarden	Helga	Blonay
Cavin	Gilbert	Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Rütsche	Christin	Chardonne
Verdan	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Ciocca	Alain	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Paschoud	Laurent	Corseaux
Bourgeois	Damien	Corsier-sur-Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey
Luyet	Nicolas	Corsier-sur-Vevey
Rouge	Arianne	Corsier-sur-Vevey
De Quattro	Angelo	Jongny
Clerc	Cédric	Jongny
Pittet	Dominique	Jongny
Berthier	Loris	La Tour-de-Peilz
Espinosa	José	La Tour-de-Peilz
Gambino	Miguel	La Tour-de-Peilz
Heller	Gabrielle	La Tour-de-Peilz
Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Negro	Piero	La Tour-de-Peilz
Rohrer	Michael	La Tour-de-Peilz
Schwab	Jean-Pierre	La Tour-de-Peilz
Borloz	Claudine	Montreux
Cocelli Sivis	Laetitia	Montreux
Gori	Mario	Montreux
Gote	Irina	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Hess	Yanick	Montreux
Krenger	Anna	Montreux
Lauber Fürst	Susanne	Montreux
Luder	Tal	Montreux
Pampurik	Slavka	Montreux
Pilloud	Romain	Montreux
Pozzi	Silvano	Montreux
Rimaz	Roland	Montreux
Rossier	Pascal	Montreux
Tisserand	Béatrice	Montreux
Tschopp	Bernard	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	Saint-Légier
Dale	Gavin	Saint-Légier
Gygli	Gérald	Saint-Légier
Schlaeppli	Julien	Saint-Légier
Vionnet	Alain	Saint-Légier
Berardocco	Nicolino	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
Cordonier	Nicolas	Vevey
Cornu	Yvan	Vevey
vacant		Vevey
Gigon	Caroline	Vevey
Iamartino	Anna	Vevey
Luccarini	Yvan	Vevey
Maldonado	Jorge	Vevey
Sauvonnet	Jacques	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Augnet	Guillaume	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Première séance – jeudi 22 avril 2021, Salle des Remparts - Place des Anciens-Fossés 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

- **Assermentations :**
 - Madame Muriel Higy-Schmidt (Vevey), en remplacement de Madame Isabel Jerbia, démissionnaire.
- **Elections :**
 - Mesdames Helga Young-Rarden (Blonay) et Cécile Vouilloz (Blonay) sont élues respectivement membre et suppléante à la commission de gestion pour la fin de la législature 2016 - 2021 à l'unanimité.
- **Préavis du Comité de direction déposés :**
 - No 01/2021 – Comptes de l'ASR – Année 2020.
 - No 02/2021 – Gestion de l'ASR – Année 2020.
 - No 03/2021 – Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020.
 - No 04/2021 – Réglementation concernant la mendicité – modification du Règlement général de police de l'Association de communes Sécurité Riviera.
- **Rapports des commissions :**
 - Rapport relatif au service de Police – Académie de Savatan 2020 – Prise en charge de frais supplémentaires liés à la COVID-19 (Préavis No 08/2020). Les conclusions du préavis sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).
- **Communication du Comité de direction :**
 - Complément oral à l'interpellation de Monsieur Tom Wahli (Vevey), intitulée « Formation des premiers répondants à la

problématique de la culture du viol et aux questions de genre », déposée lors de la séance du 24 septembre 2020.

Deuxième séance – jeudi 10 juin 2021, Salle des Remparts - Place des Anciens-Fossés 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

- **Assermentations :**
 - Madame Michèle Perrelet (Blonay), en remplacement de Monsieur André Grivel, démissionnaire.
 - Monsieur Silvano Pozzi (Montreux), en remplacement de Monsieur Raphaël Corbaz, démissionnaire.
- **Préavis du Comité de direction déposés :**
 - No 03/2022 bis – Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020.
- **Communications du Comité de direction :**
 - Réponse aux questions de Monsieur le Conseiller intercommunal Michel Cardinaux (Blonay) relatives au rapport de gestion 2020 et transmises lors de la séance du Conseil intercommunal du 22 avril 2021 (No 01/2021).
 - Réponses aux questions de Monsieur le Conseiller Werner Riesen (Vevey) relatives au respect des mesures sanitaires lors du marché de Vevey transmises lors de la séance du Conseil intercommunal du 22 avril 2021 (No 02/2021).
 - Point de situation sur la clé de répartition des coûts entre les communes membres (communication orale).
 - Révision statutaire (communication orale).
 - Point de situation sur les réflexions relatives au dispositif régional de sécurité publique (communication orale).
 - Nouvel Office de la mobilité (No 03/2021).

• **Rapports des commissions :**

- Proposition du Bureau du Conseil intercommunal pour la fixation des indemnités aux membres du Conseil intercommunal du Bureau et au secrétaire. Les conclusions du rapport du Bureau du Conseil intercommunal sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).
- Rapport relatif aux comptes 2020 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 01/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).
- Rapport relatif à la gestion 2020 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 02/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.
- Rapport relatif à la réglementation concernant la mendicité – modification du Règlement général de police intercommunal de l'Association de communes Sécurité Riviera (Préavis No 04/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).

Séance d'installation des autorités – mardi 22 juin 2021, Grande Salle Le Grammont - Route des Deux-Villages 70 - 1806 Saint-Légier-La Chiésaz

- Séance d'installation du Conseil intercommunal et du Comité de direction pour la législature 2021-2026.

Sous la présidence de Monsieur le Préfet, il est procédé à l'installation du Conseil intercommunal et à l'assermentation des membres, à l'élection de la Présidente du Conseil intercommunal (Madame Corinne Borloz – Corseaux), à l'élection de la Secrétaire du Conseil intercommunal (Madame Carole Dind), puis, sous la présidence de la Présidente élue du Conseil intercommunal, il est procédé à l'élection du Vice-Président du Conseil intercommunal (Monsieur Yanick Hess (Montreux)), de deux scrutateurs (Messieurs Nicolino Berardocco (Vevey) et Dominique Vaucoret (La Tour-de-Peilz) et de deux scrutateurs suppléants (Messieurs Jacques Sauvonnnet (Vevey) et Miguel Gambino (La Tour-de-Peilz)).

Sont ensuite élus les dix membres de la Commission de gestion :

Commune	Membre
Blonay	YOUNG-RARDEN Helga
Chardonne	DUCRET Anne
Corseaux	MARMIER Jacques
Corsier	LUYET Nicolas
Jongny	DE QUATTRO Angelo
La Tour-de-Peilz	DESCLOUX Rachel
Montreux	HESS Yanick
Saint-Légier	DALE Gavin
Vevey	KIRISCI Cihan
Veytaux	GRANDCHAMP John

avec leurs dix suppléants :

Commune	Suppléant
Blonay	VOUILLOZ Cécile
Chardonne	VERDAN Philippe
Corseaux	PASCHOUD Laurent
Corsier	KELLER Jacques
Jongny	CLERC Cédric
La Tour-de-Peilz	ROHRER Michael
Montreux	COCELLI SIVIS Laetitia
Saint-Légier	BESSION Pierre-Alain
Vevey	BUSSY Cédric
Veytaux	AUGNET Guillaume

Les dix membres du Comité de direction sont alors élus :

BLONAY	DEGEX Bernard
CHARDONNE	FLÜCKIGER Amélie
CORSEAUX	MICHAUX Patrick
CORSIER	KAELIN Christian
JONGNY	VANNAY Magali
LA TOUR-DE-PEILZ	GLARDON Sandra
MONTREUX	PIEMONTESE Jean-Baptiste
ST-LEGIER - LA CHIESAZ	SIFFERT Antoinette
VEVEY	MELCHIOR Alexandra
VEYTAUX	REY-LESCURE Arnaud

M. Bernard Degex est élu Président du Comité de direction, avant l'assermentation des membres du Comité de direction par Monsieur le Préfet.

Troisième séance – jeudi 16 septembre 2021, Salle des Remparts - Place des Anciens-Fossés 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

• **Assermentations :**

- Monsieur Damien Bourgeois (Corsier).
- Monsieur Cédric Clerc (Jongny).
- Madame Susanne Lauber Fürst (Montreux).
- Monsieur Roland Rimaz (Montreux).
- Monsieur Bernard Tschopp (Montreux).
- Monsieur Pierre-Alain Besson (Saint-Légier).
- Madame Caroline Gigon (Vevey).
- Monsieur Nuno Domingos (Vevey).
- Monsieur Jorge Maldonado (Vevey).
- Monsieur Guillaume Augnet (Veytaux).

• **Dépôt d'une interpellation :**

- Interpellation de Monsieur Cihan Kirisci (Vevey) « Allooo 118 au secours, il y a le feu à la caserne de Vevey ».

• **Préavis**

- No 06/2021 - Taux d'activité, rétribution et indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026.
- No 07/2021 - Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026.
- No 08/2021 - Compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2021-2026.
- No 09/2021 - Fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2021-2026.
- No 10/2021 - Renouvellement de deux ambulances – demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'063.60.

• **Communications du Comité de direction :**

- Planning des séances pour l'année 2022 (No 04/2021).
- Redéploiement de la Police de proximité (présentation).

• **Rapports des commissions :**

- Rapport relatif au budget de l'Association Sécurité Riviera, Année 2022 (préavis No 05/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à une très large majorité (trois abstentions).
- Rapport relatif au Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020 (No 03bis/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées telles qu'amendées à l'unanimité.

Quatrième séance – jeudi 18 novembre 2021, Salle du Conseil communal de Vevey - Rue du Conseil 8 - 1800 Vevey

• Assermentations :

- Monsieur Cédric Clerc (Jongny).
- Monsieur Piero Negro (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Madame Rachel Descloux, démissionnaire.
- Monsieur Nicolas Cordonier (Vevey) en remplacement de Monsieur Cihan Kirisci, démissionnaire.
- Monsieur Alexandre Koschevnikov (Veytaux) en remplacement de feu Monsieur John Grandchamp.

• Elections :

- Messieurs Piero Negro (La Tour-de-Peilz) et Alexandre Koschevnikov (Veytaux) sont nommés membres de la commission de gestion pour la législature 2021-2026 de manière tacite et par acclamation.

• Dépôt d'une interpellation :

- Interpellation de Monsieur Pascal Rossier (Montreux) - « Vie nocturne : collaboration avec les établissements de nuit et prévention des risques ».

• Dépôt d'une motion :

- Motion de Monsieur Lionel Winkler (Montreux) - « Améliorer les possibilités d'engagement de la milice sapeur-pompier lors des interventions de jour ».

• Rapports des commissions :

- Rapport relatif au taux d'activité, rétribution et indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (No 06/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à une très large majorité (trois abstentions).

- Rapport relatif à l'autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (No 07/2021) et amendement au préavis No 07/2021 proposé par le Comité de direction. L'amendement du Comité de direction est accepté à l'unanimité. Les conclusions du préavis sont ensuite adoptées, telles qu'amendées, à l'unanimité.
- Rapport relatif aux compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2021-2026 (No 08/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.
- Rapport relatif à la fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2021-2026 (No 09/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.
- Rapport confidentiel relatif au renouvellement de deux ambulances – demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'063.60 (No 10/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.

• Communication du Comité de direction :

- Réponse à l'interpellation de Monsieur Cihan Kirisci (Vevey) déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 16 septembre 2021, intitulée « Allooo 118 au secours, il y a le feu à la caserne de Vevey » (No 05/2021).
- Présentation suite à la cyberattaque du réseau informatique de la commune de Montreux en collaboration avec Monsieur Vincent Rubio, DGNSI.
- Présentation suite à la restructuration du Service d'ambulances.

2.4 Planning de toutes les séances 2021

Sécurité Riviera - Planning 2021

(Codir du 26.08 déplacé au 19.08)

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

 Conseil intercommunal
 Jours fériés
 Séance installation

 Comité de direction à 17h
 Vacances scolaires

 Bureau à 16h
 Délégation du personnel

 Séance CI SIGE
 Séance CC Vevey

 Séance CoGest
 "Journée législature"

2.5 Faits marquants durant l'année



Octobre

Cyberattaque contre la Commune de Montreux et ses partenaires.

Fin 2021

Multiplication du personnel absent pour cause d'isolement, par suite de contaminations à la Covid-19. Le maintien de la disponibilité des forces opérationnelles et administratives fait l'objet d'intenses efforts d'organisation, afin de garantir les missions.



17 janvier

Veytaux : quatre jeunes freeriders se sont rendus dans la région des Rochers de Naye pour pratiquer du ski hors-piste. Après avoir emprunté divers couloirs, ils ont déclenché une avalanche qui les a emportés. Trois des quatre skieurs ont réussi à se dégager par leurs propres moyens. L'issue a été fatale pour le dernier.

22 avril

Montreux : un train a déraillé à l'entrée de la gare. Aucun blessé n'est à déplorer. Il s'agit d'un acte de vandalisme. L'auteur a pu être identifié.

20 mai

Vevey : un homme a été victime d'une agression à l'arme blanche à la rue des Deux-Gares. Il a été pris en charge par un équipage d'ambulanciers et acheminé au CHUV. L'auteur a pu être appréhendé.

1^{er} juin

Corseaux : le squat situé sur la route de Lavaux a été libéré de ses occupants.

4 septembre

La Tour-de-Peilz : un cheval a percuté une jument de paddock lors d'un concours hippique. La victime, souffrant de nombreuses fractures, a été héliportée au CHUV par la REGA.

1^{er} octobre

Blonay : une automobiliste a heurté trois enfants au bord d'une route. Deux d'entre eux, blessés, ont été pris en charge par les services de secours.

28 octobre

Création d'un espace d'accueil pour les victimes et plaignant·e·s.

11 novembre

Vevey : un jeune a été agressé à l'arme blanche près d'un arrêt de bus. L'auteur des coups de couteau a pu être appréhendé.



1^{er} juin

Création du nouvel Office de la mobilité et la nomination de son Responsable.

19 août

Lancement du nouveau site Internet de l'Association Sécurité Riviera.



Restructuration du Service d'ambulances : nomination d'un Responsable opérationnel et remplaçant du Chef de service le 1^{er} janvier, nomination d'une Référente managériale et d'un Référent managérial le 1^{er} octobre, nomination de deux Spécialistes planification et qualité le 1^{er} octobre, et d'un Spécialiste formation le 17 décembre.

Juillet

Adaptations salariales des fonctions du Service d'ambulances, au 1^{er} juillet pour les nouveaux engagements et au 1^{er} janvier 2022 pour le personnel déjà en fonction.

1^{er} septembre

Mise en service d'une nouvelle ambulance, de type châssis-caisson, financée par l'Etat de Vaud.



Lors de la deuxième vague de la crise sanitaire, de novembre à août 2021, puis à nouveau dès novembre 2021, la Protection civile du bataillon EST a travaillé sur différents fronts.

Quelques prestations accomplies en 2021 :

- appui au système de santé communautaire notamment aux EMS ;
- appui au système hospitalier (prestations d'accueil, logistique, désinfection, etc.) ;
- appui à l'EMCC afin d'exploiter des centres de testing de masse dans les Alpes Vaudoises ;
- actions de prévention et de contrôles des mesures Covid-19 dans le tissu urbain, les communes et les stations de ski ;
- aide à la conduite au profit de l'EMCC, exploitation des postes de commandement régionaux ;
- montage et exploitation de centres de vaccination itinérants et de proximité.



1^{er} avril

Le cap David Rochat débute son activité au SDIS Riviera en qualité de Remplaçant du Commandant et Responsable opérationnel.

5 mai

Mise en place opérationnelle du nouveau véhicule poste de commandement du SDIS Riviera.

1^{er} juin

La cap Renata Strauss-Gerardi débute son activité au SDIS Riviera en qualité d'Officière Quartier-Maître.

Juillet

Augmentation significative du nombre d'interventions du SDIS Riviera non seulement due à une activité opérationnelle soutenue, mais également aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.

3. Résumé des comptes 2021

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2021																										
600 Autorités		605.00 Ambulance Riviera		610.00 Off. du Stat. Personnel																						
charges	333'412.72	charges	4'999'471.90	charges	2'582'916.35																					
revenus	1'000.00	revenus	4'736'444.57	revenus	2'582'916.35																					
total	332'412.72	total	263'027.33	total	0.00																					
601 Direction & Services		606.00 SG - utli		610.01 Stat. Montreux																						
charges	2'136'342.57	charges	1'037'697.86	charges	1'118'731.92																					
revenus	74'503.42	revenus	8'813.95	revenus	2'869'438.76																					
total	2'061'839.15	total	1'028'883.91	total	-1'750'706.84																					
602 Chancellerie		607.00 Amendes d'ordre		610.02 Stat. Vevey																						
charges	550'856.93	charges	1'164'603.94	charges	2'022'821.91																					
revenus	425'975.80	revenus	584'790.17	revenus	5'036'586.64																					
total	124'881.13	total	579'813.77	total	-3'013'764.73																					
603 Police Riviera		608.00 Polcom / admin		610.03 Stat. La Tour-de-Peilz																						
charges	16'588'926.36	charges	1'227'483.42	charges	258'606.44																					
revenus	1'588'912.20	revenus	781'675.03	revenus	511'291.40																					
total	15'000'014.16	total	445'808.39	total	-252'684.96																					
604 Prévention		609.00 Signalisation																								
charges	821'492.39	charges	1'300'078.77																							
revenus	950.00	revenus	93'179.19																							
total	820'542.39	total	1'206'899.58																							
650 SDIS Riviera		66.00 Protection Civile																								
charges	3'473'719.79	charges	2'230'588.07																							
revenus	1'137'689.04	revenus	272'236.15																							
total	2'336'030.75	total	1'958'351.92																							
				<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>cptes 600 à 66</th> <th>cptes 600 à 610.03</th> <th>cptes 600 à 608</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>total charges</td> <td>21'141'348.67</td> <td>16'846'966.00</td> <td>20'657'222.95</td> </tr> <tr> <td>total charges</td> <td>41'847'751.34</td> <td>36'143'443.48</td> <td>28'860'288.09</td> </tr> <tr> <td>total revenus</td> <td>20'706'402.67</td> <td>19'296'477.48</td> <td>8'203'065.14</td> </tr> <tr> <td>total contrôle</td> <td>21'141'348.67</td> <td>16'846'966.00</td> <td>20'657'222.95</td> </tr> </tbody> </table>				cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608	total charges	21'141'348.67	16'846'966.00	20'657'222.95	total charges	41'847'751.34	36'143'443.48	28'860'288.09	total revenus	20'706'402.67	19'296'477.48	8'203'065.14	total contrôle	21'141'348.67	16'846'966.00	20'657'222.95
	cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608																							
total charges	21'141'348.67	16'846'966.00	20'657'222.95																							
total charges	41'847'751.34	36'143'443.48	28'860'288.09																							
total revenus	20'706'402.67	19'296'477.48	8'203'065.14																							
total contrôle	21'141'348.67	16'846'966.00	20'657'222.95																							
				<table border="1"> <tbody> <tr> <td>total charges brutes</td> <td>41'847'751.34</td> <td>36'143'443.48</td> <td>28'860'288.09</td> </tr> <tr> <td>total revenus</td> <td>20'706'402.67</td> <td>19'296'477.48</td> <td>8'203'065.14</td> </tr> </tbody> </table>			total charges brutes	41'847'751.34	36'143'443.48	28'860'288.09	total revenus	20'706'402.67	19'296'477.48	8'203'065.14												
total charges brutes	41'847'751.34	36'143'443.48	28'860'288.09																							
total revenus	20'706'402.67	19'296'477.48	8'203'065.14																							

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2021

		600.00	601.00	602.00	607.00	605	606	604	603	608										
Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction & Services	Chancellerie	Amendes	Ambulance	UTLI	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	Budget 2021	Comptes 2020				
Blonay	6215	5.00	31075.00	23754.96	147343.65	8924.29	41434.79	18796.52	73526.35	58637.80	1071934.69	31858.47	1476211.33	237.52	246.54	243.69				
Chardonne	3093	3.00	9279.00	7093.23	43996.84	2664.79	12372.44	5612.64	21954.98	17509.26	320079.87	9512.94	440797.00	142.51	147.92	146.21				
Corseaux	2311	3.00	6933.00	5299.86	32873.16	1991.06	9244.33	4193.61	16404.13	13082.41	239154.41	7107.80	329350.75	142.51	147.92	146.21				
Corsier	3420	3.00	10260.00	7843.15	48648.30	2946.52	13680.48	6206.03	24276.12	19360.38	353919.55	10518.68	487399.21	142.51	147.92	146.21				
Jongny	1670	3.00	5010.00	3829.84	23755.16	1438.80	6680.24	3030.43	11854.13	9453.75	172820.36	5136.31	237999.03	142.51	147.92	146.21				
Montreux	26180	6.00	157080.00	120078.17	744802.62	45111.08	209447.38	95013.93	371665.96	296406.30	5418487.56	161040.33	7462053.33	285.03	295.85	292.43				
St-Légier	5522	4.00	22088.00	16884.94	104731.35	6343.35	29451.70	13360.50	52262.27	41679.54	761927.38	22644.89	1049285.93	190.02	197.23	194.95				
La Tour-de-Peilz	12088	6.00	72528.00	55443.27	343895.11	20828.98	96707.41	43870.45	171608.03	136858.65	2501859.35	74356.59	3445427.83	285.03	246.54	243.69				
Vevey	19780	6.00	118680.00	90723.69	562727.11	34083.16	158245.58	71786.69	280807.97	223946.40	4093876.39	121672.18	5637869.17	285.03	295.85	292.43				
Veytaux	956	2.00	1912.00	1461.61	9065.84	549.10	2549.42	1156.52	4523.97	3607.90	65954.60	1960.21	90829.17	95.01	98.62	97.48				
scrs 31.12.2020		total pour contrôle		332412.72	2061839.15	124881.13	579813.77	263027.33	1028883.91	820542.39	1500014.16	445808.39	20657222.95							
total		81235	434845.00											TOTAL	20657222.95					
3 villes/609 habitants PCI		58048	86129											609	610.01-02-03	TOTAL	cout/hab	Budget 2021	Comptes 2020	
														Signalisation	Stationnement	TOTAL	cout/hab			
														Montreux	544319.03	-1750706.84	6255665.52	238.95	241.67	252.52
														La Tour-de-Peilz	251526.52	-252684.98	3444069.40	284.92	234.66	247.77
														Vevey	411254.03	-3013764.73	3035358.47	153.46	107.74	182.84
														cout total ASR net cptes 600 à 66		cout/hab	budget 2021	comptes 2020		
														Blonay	1796246.02	289.02	300.94	291.74		
														Chardonne	600067.59	194.01	202.32	194.27		
														Corseaux	448353.12	194.01	202.32	194.27		
														Corsier	663508.29	194.01	202.32	194.27		
														Jongny	323993.81	194.01	202.32	194.27		
														Montreux	7603775.41	290.44	296.07	300.57		
														St-Légier	1333635.16	241.51	251.63	243.01		
														La Tour-de-Peilz	4066527.47	336.41	289.06	295.83		
														Vevey	4053907.50	204.95	162.13	230.89		
														Veytaux	140057.32	146.50	153.01	145.53		
														total	2336030.75	24840328.65				
Château-d'Oex		3494	22.74	79444.57											Château-d'Oex	79444.57				
Rossinière		537	22.74	12210.00											Rossinière	12210.00				
Rougemont		863	22.74	19622.40											Rougemont	19622.40				
total pour contrôle		86129		1958351.92											total pour contrôle	21141348.67				

Sécurité Riviera Comptes 2021 Charges par nature

		Comptes 2021	Budget 2021	Ecart 2021	En %	Comptes 2020	Ecart 2020	En %
3	CHARGES	41'847'751.34	44'078'879.00	-2'231'127.66	-5.06%	41'646'215.14	201'536.20	0.5%
30	AUTORITES ET PERSONNEL	32'564'633.22	33'640'934.00	-1'076'300.78	-3.20%	31'994'182.78	570'450.44	1.8%
300	Autorités et commissions	274'780.60	265'800.00	8'980.60	3.38%	247'736.15	27'044.45	10.9%
301	Personnel Administratif	25'162'247.72	25'819'402.00	-657'154.28	-2.55%	24'706'351.41	455'896.31	1.8%
303	Charges sociales 1er pilier	2'232'262.45	2'377'748.00	-145'485.55	-6.12%	2'266'938.00	-34'675.55	-1.5%
304	Caisse de pension	3'756'505.05	3'900'362.00	-143'856.95	-3.69%	3'700'051.90	56'453.15	1.5%
305	Assurance accidents	384'856.15	397'352.00	-12'495.85	-3.14%	380'141.00	4'715.15	1.2%
306	Débours	378'322.22	408'820.00	-30'497.78	-7.46%	325'568.67	52'753.55	16.2%
309	Autres frais	375'659.03	471'450.00	-95'790.97	-20.32%	367'395.65	8'263.38	2.2%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5'663'388.14	6'530'956.00	-867'567.86	-13.28%	5'776'687.53	-113'299.39	-2.0%
310	Fournitures de bureau	137'328.23	180'499.00	-43'170.77	-23.92%	124'994.48	12'333.75	9.9%
311	Achats équipements	447'277.15	871'694.00	-424'416.85	-48.69%	811'777.93	-364'500.78	-44.9%
312	Eau et énergies	316'025.80	339'840.00	-23'814.20	-7.01%	293'116.66	22'909.14	7.8%
313	Marchandises et MP	244'423.40	255'000.00	-10'576.60	-4.15%	229'476.88	14'946.52	6.5%
314	Entretien du patrimoine	171'560.96	168'020.00	3'540.96	2.11%	143'916.71	27'644.25	19.2%
315	Entretien des équipements	1'200'503.14	1'242'540.00	-42'036.86	-3.38%	1'145'063.69	55'439.45	4.8%
316	Loyer	1'587'453.45	1'562'390.00	25'063.45	1.60%	1'541'601.65	45'851.80	3.0%
317	Réceptions	21'114.65	57'000.00	-35'885.35	-62.96%	23'823.74	-2'709.09	-11.4%
318	Honoraires et frais bancaires	1'371'146.00	1'604'548.00	-233'402.00	-14.55%	1'327'361.99	43'784.01	3.3%
319	Frais divers	166'555.36	249'425.00	-82'869.64	-33.22%	135'553.80	31'001.56	22.9%
32	INTERETS	490.00	11'641.00	-11'151.00	-95.79%	1'949.38	-1'459.38	-74.9%
322	Intérêts	490.00	11'641.00	-11'151.00	-95.79%	1'949.38	-1'459.38	-74.9%
33	AMORTISSEMENTS	374'209.10	487'500.00	-113'290.90	-23.24%	596'756.10	-222'547.00	-37.3%
330	Amortissement du patrimoine financier	294'467.99	274'500.00	19'967.99	7.27%	418'756.10	-124'288.11	-29.7%
331	Amortissements patrimoine adm.	79'741.11	213'000.00	-133'258.89	-62.56%	178'000.00	-98'258.89	-55.2%
35	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	775'373.93	722'177.00	53'196.93	7.37%	745'533.67	29'840.26	4.0%
351	Charges cantonales et intercom.	559'838.50	554'177.00	5'661.50	1.02%	554'177.00	5'661.50	1.0%
352	Communes et associations de communes	215'535.43	168'000.00	47'535.43	28.29%	191'356.67	24'178.76	12.6%
36	SUBVENTIONS	0.00	13'000.00	-13'000.00	-100.00%	0.00	0.00	0.0%
365	Subventions	0.00	13'000.00	-13'000.00	-100.00%	0.00	0.00	0.0%
39	IMPUTATIONS INTERNES	2'469'656.95	2'672'671.00	-203'014.05	-7.60%	2'531'105.68	-61'448.73	-2.4%
391	Imputations internes	2'469'656.95	2'672'671.00	-203'014.05	-7.60%	2'531'105.68	-61'448.73	-2.4%

Sécurité Riviera Comptes 2021 Revenus par nature								
		Comptes 2021	Budget 2021	Ecart 2021	En %	Comptes 2020	Ecart 2020	En %
4	REVENUS	41'847'751.34	44'078'879.00	-2'231'127.66	-5.06%	41'646'215.14	201'536.20	0.5%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	6'591'147.11	7'816'500.00	-1'225'352.89	-15.68%	5'731'537.18	859'609.93	15.0%
422	REVENUS PLACEMENTS	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.0%
423	REVENUS PATRIMOINE	687'800.39	855'000.00	-167'199.61	-19.56%	559'278.14	128'522.25	23.0%
427	LOCATIONS, REDEVANCES	5'903'346.72	6'961'500.00	-1'058'153.28	-15.20%	5'172'259.04	731'087.68	14.1%
43	TAXES, EMOLUMENTS	30'107'938.53	30'467'313.00	-359'374.47	-1.18%	30'379'627.49	-271'688.96	-0.9%
431	EMOLUMENTS	462'971.30	549'500.00	-86'528.70	-15.75%	456'107.80	6'863.50	1.5%
435	PRESTATIONS DIVERSES	24'989'754.44	24'013'913.00	975'841.44	4.06%	24'757'166.59	232'587.85	0.9%
436	REMBOURSEMENTS	1'435'179.14	1'363'900.00	71'279.14	5.23%	1'661'819.24	-226'640.10	-13.6%
437	AMENDES	3'220'033.65	4'540'000.00	-1'319'966.35	-29.07%	3'504'533.86	-284'500.21	-8.1%
45	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'679'008.75	3'122'395.00	-443'386.25	-14.20%	3'003'944.79	-324'936.04	-10.8%
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'679'008.75	3'122'395.00	-443'386.25	-14.20%	3'003'944.79	-324'936.04	-10.8%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2'469'656.95	2'672'671.00	-203'014.05	-7.60%	2'531'105.68	-61'448.73	-2.4%
491	IMPUTATIONS INTERNES	2'469'656.95	2'672'671.00	-203'014.05	-7.60%	2'531'105.68	-61'448.73	-2.4%

4. Direction



Frédéric Pilloud :
Directeur de l'Association Sécurité Riviera
et Secrétaire du Comité de direction

Bien que nous espérions une embellie, l'année 2021 s'est imposée comme par mimétisme à la précédente au rythme des vagues lancinantes de cette pandémie. En trouble-fête, le virus mute tout en continuant de perturber notre climat social et professionnel, ainsi qu'en laissant peu de place à notre besoin de cohésion.

Dans ce contexte turbulent, notre organisation n'a eu de cesse que de s'adapter aux diverses sollicitations des bénéficiaires de nos services ainsi qu'aux effets collatéraux d'une cyberattaque. Malgré une diminution constante de ses effectifs, la Protection civile a dû se réinventer pour répondre aux missions confiées par l'Etat-major cantonal de conduite. Grâce à sa louable adaptabilité, elle a été à même de relever ce défi avec brio, notamment en mettant sur pied les différents centres de vaccination. Le Service d'ambulances a également connu une activité globalement croissante en raison de la crise sanitaire.

Nous pouvons témoigner notre vive reconnaissance à nos collaboratrices et collaborateurs, tant professionnels que de milice, pour leur indéfectible engagement et leur sens du service à la population. Leur résilience peut être saluée.

Durant l'année écoulée, ce ne sont pas moins de 117 propositions qui ont été soumises au Comité de direction pour appréciation, puis validation. Hautement symbolique dans notre monde de l'urgence, ce nombre fait référence aux nombreux changements qui ont été mis en œuvre dans les domaines opérationnels et organisationnels.

Afin de mieux répondre à certaines attentes et aux besoins de son personnel, le Service d'ambulances a été restructuré, notamment en créant deux fonctions d'encadrement de proximité. Au terme d'un processus de comparaison salariale dit « *benchmark* », les classifications d'ambulancier·ère et technicien·ne ambulancier·ère ont été repositionnées pour atténuer les effets de bord du modèle de financement retenu par la Direction générale de la santé. En raison de certaines insatisfactions, des négociations sont en cours, à l'aube de la réforme du dispositif préhospitalier.

En effet, le paysage vaudois de la sécurité publique entre dans une ère de changements. Il y a de nombreux enjeux politico-économiques dans les projets stratégiques, tels que : la collaboration renforcée au sein des polices « CoRe », la réforme de la Protection civile « TETRIS » et la modification de la loi sur la santé publique qui propose une réorganisation des soins préhospitaliers et du transport des patients « DisCUP ».

En parallèle, nous poursuivons les réflexions relatives au dispositif régional et à la maison de la sécurité publique, avec le précieux soutien de la Municipalité de Montreux. En septembre 2021, elle nous a donné son accord de principe afin de lancer l'étude de faisabilité sur la parcelle située à proximité du complexe sportif de la Saussaz. Avec l'appui de quatre mandataires, nous effectuons une analyse des besoins avec les potentiels partenaires étatiques, soit l'Etablissement cantonal d'assurance, la Police cantonale et le Ministère public.

Enfin, nous remercions vivement le Conseil intercommunal et le Comité de direction pour leur soutien et la confiance accordés.

4.1 Ressources humaines



Dario Piras :
Responsable des Ressources humaines

Véritable partenaire opérationnel et stratégique de la Direction, les Ressources humaines ont, en outre, la délicate mission de gérer le cycle de vie professionnel complet des quelque 250 collaboratrices et collaborateurs de l'Association Sécurité Riviera.

Durant l'année 2021, notre entité, en étroite collaboration avec la Direction, a poursuivi sa participation à la gestion de la crise Covid-19 et notamment à la rédaction de passablement de communications institutionnelles relatives à l'évolution des mesures sanitaires à prendre (télétravail, chômage partiel, suivi de personnes à risques) visant à lutter efficacement contre la propagation du virus Covid-19 à l'interne de l'Association Sécurité Riviera et à protéger son personnel. A ceci s'ajoute également une forte contribution, en particulier au niveau de la communication interne, s'agissant de la *cyberattaque* dont a été victime la Commune de Montreux, en octobre 2021.

Toujours dans ce contexte particulier, le service a également été sollicité, de manière importante, dans la poursuite des travaux de restructuration des Services opérationnels, tels que le Service d'ambulances ainsi que l'Office de la mobilité, voire le déploiement du concept de Police de proximité.

Au niveau de la fluctuation du personnel (entrées et sorties), 8 collaborateur·trice·s ont quitté l'organisation durant l'année 2021, alors que 18 sont venus renforcer ses rangs. A noter que le personnel quittant l'organisation de son plein gré est constamment reçu pour un entretien de sortie, de manière à tirer un bilan et à identifier les éventuels motifs d'insatisfaction. Une synthèse est dressée annuellement, à l'attention du Comité de direction.

Les 18 nouvelles personnes engagées se répartissent de la manière suivante :

- 3 Aspirant·e·s de police qui ont débuté l'Académie 2021 ;
- 1 Assistant de sécurité publique ;
- 2 Ambulanciers diplômés ;
- 1 Technicien-ambulancier (promu Ambulancier diplômé la même année) ;
- 5 Policier·ère·s ;
- 1 Officier pour le Service de police ;
- 2 Officier·ère·s pour le SDIS ;
- 3 Apprenti·e·s de commerce.

Chaque année, l'organisation a le plaisir de fêter ses jubilaires, puisque, pour mémoire, la Convention de transfert prévoyait que soit reconnue l'ancienneté réalisée auprès du précédent employeur communal, membre de Sécurité Riviera. En 2021, les jubilaires ont été les suivants :

20 ans de service :

- Jaques Ansermet – Policier
- David Dubois – Policier
- Christian Hertzseisen - Policier
- Frédéric Kolb – Policier
- Nadine Légeret-Nefzi – Assistante de sécurité publique

35 ans de service :

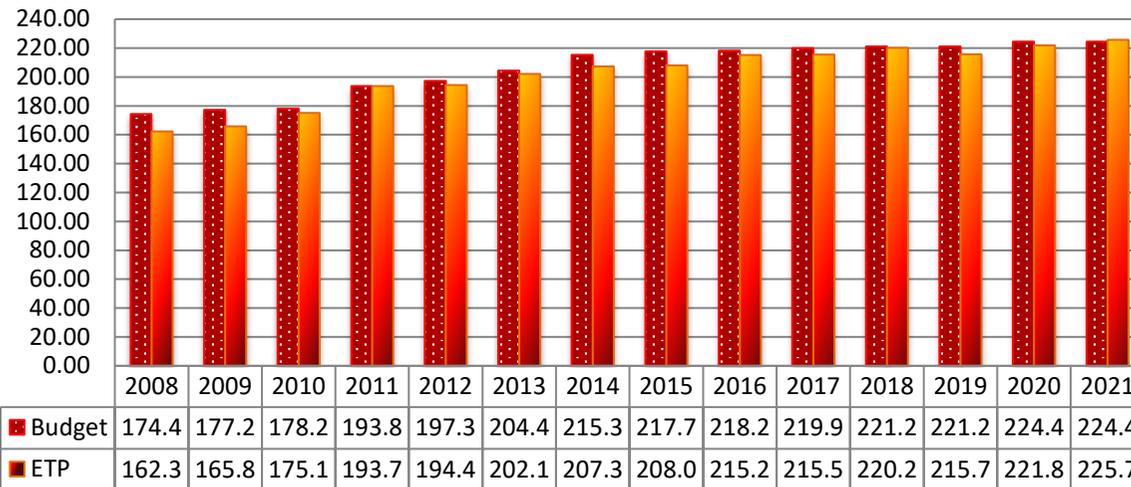
- Jean-François Nicod – Policier

Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

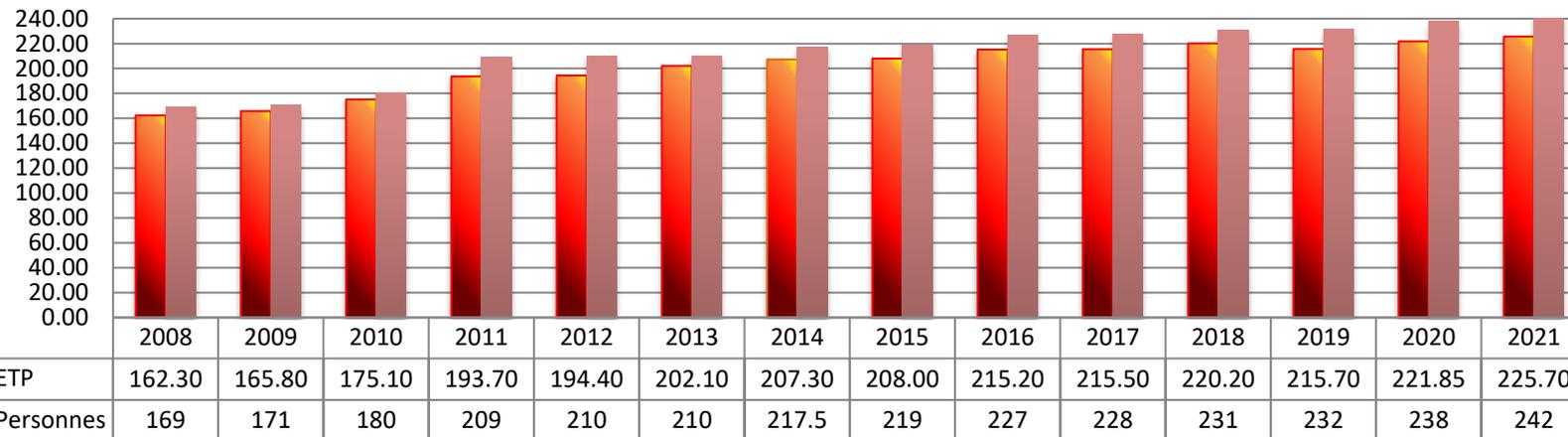
Au 31 décembre 2021, quatre apprenti·e·s de commerce, encadré·e·s par cinq formatrices volontaires, œuvrent au sein de différents services : Direction, Ressources humaines, Finances, Facturation, Offices de la mobilité et du commerce et des manifestations. De plus, la Direction accueille régulièrement des écolier·ère·s dans le cadre de stages de découverte du métier d'employé de commerce et des stagiaires provenant de différentes instances sociales, dans le cadre de plusieurs mesures.



Effectifs comparés budget/comptes 2008-2021

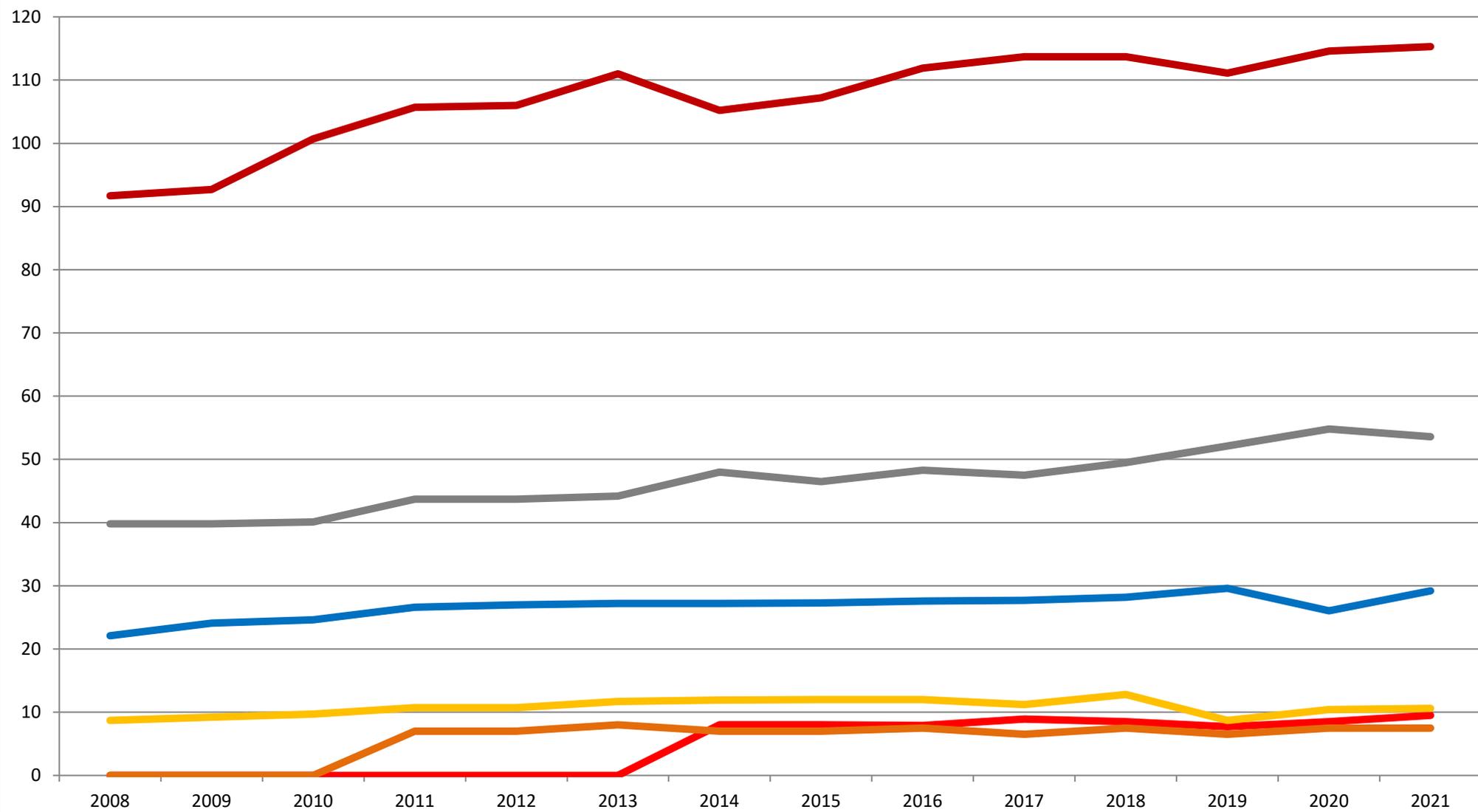


Evolution effectifs 2008-2021



Evolution de l'effectif par Service 2008-2021

SG SDIS PROTECTION CIVILE POLICE AMBULANCE DIRECTION



RECAPITULATIF DES ETP PAR SERVICE ET ENTITE AU 31.12.2021			
Services / offices / entités	ETP réels	ETP admis	Nombre de personnes
SERVICES DE DIRECTION			
Directeur-trice	1.00		1.00
Directeur-trice administratif-ve & Chef-fe des Services généraux	1.00		1.00
Président de la commission de police	0.20		1.00
Chargé-e de communication	0.60		1.00
Conseiller-ère juridique	0.40		1.00
Secrétariat de direction	1.60		2.00
Finances	3.40		5.00
Ressources Humaines	2.40		3.00
Total	10.60	10.60	15.00
SERVICE DE POLICE			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de Service remplaçant	1.00		1.00
Secrétaire chef-fe de service	1.00		1.00
Intendant	1.00		1.00
Chef-fe de la Division police-secours	1.00		1.00
Chef-fe de la Division police-secours remplaçant	1.00		1.00
Chef-fe de la division de proximité	1.00		1.00
Chef-fe de la Division de proximité remplaçant - Chargé de prévention	1.00		1.00
Polcier-ère s unité de Prévention	4.00		4.00
Polcier-ère s Division proximité + personnel civil	16.50		18.00
Polcier-ère s Division police-secours	74.80		76.00
Centrale de régulation de l'Information (CRI)	7.00		8.00
Aspirant-te-s de 1ère année - volée 2021-2023 (à l'académie)	3.00		3.00
Aspirant-e-s de 2ème année (PEF) - volée 2020-2022 (en formation sur	2.00		2.00
Assistant-e-s de sécurité publique	18.40		19.00
Total	133.70	132.40	138.00
SERVICE D'AMBULANCES			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de service remplaçant	1.00		1.00
Secrétaire chef-fe de service	0.50		1.00
Référent-e-s managérial-e-s	1.80		2.00
Spécialiste qualité	0.80		1.00
Spécialiste formation	1.00		1.00
Spécialiste planification	1.00		1.00
Ambulancier-ère s diplômé-e-s	18.10		19.00
Technicien-ne s ambulancier-ère s	4.00		5.00
Total	29.20	29.20	32.00
SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de service remplaçant	1.00		1.00
Chef-fe opération-instruction	1.00		1.00
Chef-fe d'office	1.00		1.00
Responsable de la logistique et maintenance	1.00		1.00
Collaborateur-trice "Protection population"	1.00		1.00
Mécanicien-ne d'entretien	1.00		1.00
Répondant-e du Pays-d'Enhaut	0.50		1.00
Total	7.50	7.50	8.00
SERVICE DE DEFENSE, INCENDIE ET SECOURS			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de Service remplaçant	1.00		1.00
Secrétariat	0.50		1.00
Quartier-mâitre	1.00		1.00
Responsable de la formation	1.00		1.00
Responsable de la prévention	1.00		1.00
Responsable technique	1.00		1.00
Agent-e s de maintenance	3.00		3.00
Total	9.50	9.50	10.00
SERVICES GENERAUX			
UTLI	6.20		7.00
Chancellerie	4.50		6.00
Office du Commerce et des manifestations (OCM)	7.70		8.00
Office de la Mobilité (OM)	16.80		18.00
Total	35.20	35.20	39.00
TOTAL ASR	225.70	224.40	242.00

Apprenti-e-s	ETP
Direction	2
OM – Office de la Mobilité	1
OCM – Office du commerce et des manifestations	1
Total	4

Formation suivie en 2021 – « non-opérationnelle »

Cours CEP – employé-e-s	Nombre de participant-e-s	Nombre d'heures / jours (1 jour = 8 heures)	Service
CI1 - Cours interentreprises des apprentis de commerce de 1e année	3	48 heures / 6 jours	Direction - apprentis
Apprivoiser les émotions pour ajuster ses (ré)actions	1	8 heures / 1 jour	Service de police
Gérer les personnalités dites difficiles	1	8 heures / 1 jour	Office du Commerce et des Manifestation
Orthographe et grammaire : des outils pour le quotidien	2	16 heures / 2 jours	Communication & RP
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	9	72 heures / 9 jours	Service de police
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	1	8 heures / 1 jour	Service de la protection civile
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	2	16 heures / 2 jours	Unité technique et logistique
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	2	16 heures / 2 jours	Chancellerie
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	1	8 heures / 1 jour	Signalisation
POLCANT-cursus CC1 : Parler à son équipe	1	16 heures / 2 jours	Service de police
Se gérer dans les conflits	1	24 heures / 3 jours	Signalisation
Séance d'information : Certificat ASFC Leadership	3	3 heures	Service de police
S'exprimer en public	1	16 heures / 2 jours	Service de police
Formations employé-e-s (hors CEP)	Participant-e-s		
CAS Gestion financière publique – IDHEAP	1	96 heures / 12 jours	Entité des finances
Gestion de projet : Passer de l'objectif à l'action	1	16 heures / 2 jours	Office de la mobilité

4.2 Finances



Isabelle Henny :
Responsable des Finances

L'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la gestion des factures fournisseurs et la facturation au profit de la Direction, de Police Riviera et d'Ambulance Riviera, de la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut et de la Signalisation incombent à la Responsable financière et aux quatre collaboratrices qui l'assistent dans cette tâche exigeant précision et suivi.

Les procédures mises en œuvre sont pratiquées par l'ensemble des Services et permettent une gestion des factures fournisseurs et débiteurs optimisée, avec la préoccupation d'effectuer l'ensemble des opérations dans les délais prescrits, de manière à rationaliser au mieux l'activité. L'image de Sécurité Riviera est également garantie par le paiement des factures des fournisseurs dans les délais.

Divers projets ont jalonné l'année 2021 et ont permis la modernisation du traitement de l'information. Une procédure d'enregistrement des factures fournisseurs par la gestion électronique des données (GED) a été élaborée et sera mise en place pour les différents services au début de l'année 2022. Tout en limitant l'utilisation de papier, le système de signature par voie électronique permettra également aux différents Services d'effectuer un suivi plus approfondi des budgets.

Du côté de la facturation des prestations, l'émission de factures avec un nouveau bulletin QR-Code, service qui sera exigé par la Poste dès le milieu de l'année 2022, est opérationnelle depuis le mois de décembre 2021 pour tous les Services.

4.3 Commission de police



Me Denis Sulliger :
Président de la Commission de police

En 2018 et 2019, les ordonnances de conversion ont été traitées sur le nouveau système d'exploitation « Epsipour ». Cette étape n'a été mise en place qu'à la fin de l'année 2018 et finalisée en décembre 2019. Dès lors, seule une partie des dossiers a pu être traitée, raison pour laquelle les nombres énoncés sont bas.

La Commission de police assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défenses publiques) et des rapports de dénonciations au Règlement général de police intercommunal, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);
- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

Aperçu des procédures

<u>Commission de police</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Dossiers traités en audience :	197	241	212	203
- Maintenus après audience	64	92	96	88
- Annulés après audience	67	112	58	66
- Diminués après audience	56	35	54	43
- Recours Tribunal après audience	10	2	4	6
Conversions	167	192	3 857	1 184

5. Police Riviera



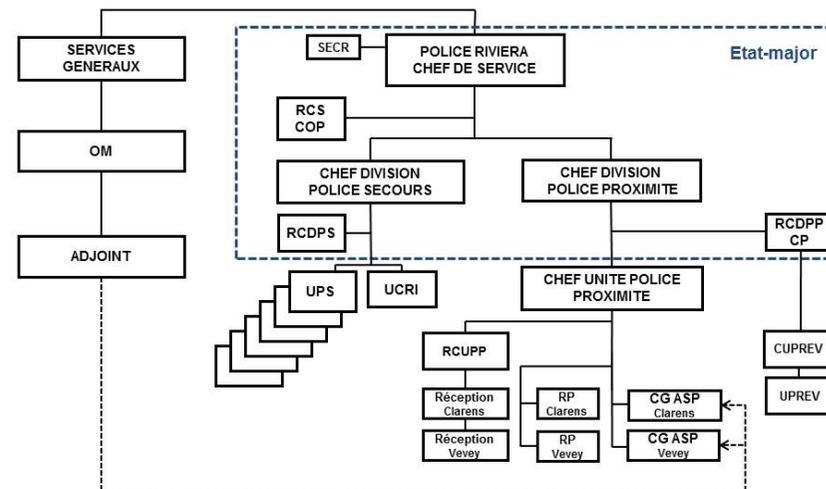
Maj Ruben Melikian :
Commandant de Police Riviera

5.1 Service de police

5.1.1 Fonctionnement – organisation de Police Riviera

Les fonctions ainsi que les responsabilités au sein de l'**Etat-major** du service ont été redéfinies suite à la restructuration du Service de police en 2019. L'Etat-major est composé de six officiers, à savoir : un Commandant, un Remplaçant du Commandant et Chef opérationnel, le Chef de la Division police-secours et de son remplaçant ainsi que le Chef de la Division de proximité et de son remplaçant qui exerce également la fonction de Chargé de prévention.

Structure du Service de police



L'effectif du service représente 136 postes de travail, dont 112 policier·ère·s, 19 assistant·e·s de sécurité publique (ASP) et 5 collaboratrices civiles.

La **Division police-secours** compte 6 unités d'intervention. Le Centre de Régulation de l'Information (CRI), exploité 24h/24, est situé dans les locaux de Clarens. Le personnel qui y est affecté gère toutes les demandes d'interventions et la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation. Cette centrale a fait peau neuve en octobre 2018, avec l'aménagement d'un nouveau Système d'Aide à l'Engagement (SAE) ainsi qu'un Système d'Aide et de Gestion des Alarmes (SAGA) qui proposent une suite d'applications modulables pour les services de secours. Ceci constitue un atout important pour un meilleur engagement et une meilleure coordination des moyens. Le système comprend également des moyens techniques embarqués à bord des véhicules de patrouille (tablette) ou portés par les policiers (smartphone).

La **Division police de proximité**, répartie sur les deux sites, englobe les Répondants de proximité, l'Unité de prévention, le personnel des réceptions de Clarens et de Vevey ainsi que les ASP, lesquels, en plus de leurs missions de contrôle du stationnement, collaborent étroitement avec les policières et policiers afin de renforcer la visibilité de proximité et la prévention sur l'espace public.

Les deux sites opérationnels de Clarens et de Vevey sont accessibles au public 24h/24 – 365j/365.

S'agissant de la formation continue, les policier·ère·s ont pu bénéficier de quatre modules dans le domaine du tir et de la sécurité personnelle, ceci afin de maintenir à niveau les connaissances techniques indispensables à une gestion professionnelle des missions sensibles de police. Les ASP ont suivi un module de formation continue sur la proximité et la sécurité personnelle.

5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Service de police

Sur le plan des effectifs, 6 policiers ont quitté l'organisation durant l'année.

Les postes vacants sont compensés par l'engagement de policier·ère·s formé·e·s, respectivement par le recrutement d'aspirant·e·s de police appelé·e·s à suivre la formation à l'Académie de police de Savatan, ceci dans les limites de l'enveloppe budgétaire accordée par le Conseil intercommunal.

5.1.3 Stabilisation des infractions au Code pénal

Le nombre d'infractions au Code pénal se stabilise, voire augmente très légèrement en 2021 sur l'ensemble du canton. La courbe tend en effet aujourd'hui à s'aplanir après plusieurs années de baisse significative. Le nombre d'interventions de Police Riviera est toutefois en légère baisse. Bon nombre de celles-ci sont générées par un important travail proactif accompli par les policier·ère·s, de même que les opérations particulières menées, touchant différents domaines tels que les infractions à la Loi sur la circulation routière,

les infractions au Règlement général de police intercommunal (RGPI), ainsi que les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup), respectivement la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

L'effort principal de 2021 a été, à nouveau, porté sur la COVID-19 qui a vu les polices du canton adopter une conduite opérationnelle centralisée. La Police cantonale et les Polices communales ont maintenu un Etat-major de conduite commun, permettant le déploiement de dispositifs coordonnés sur l'ensemble du territoire cantonal.

La COVID-19 a eu pour effet l'annulation d'un grand nombre de manifestations publiques en 2021.

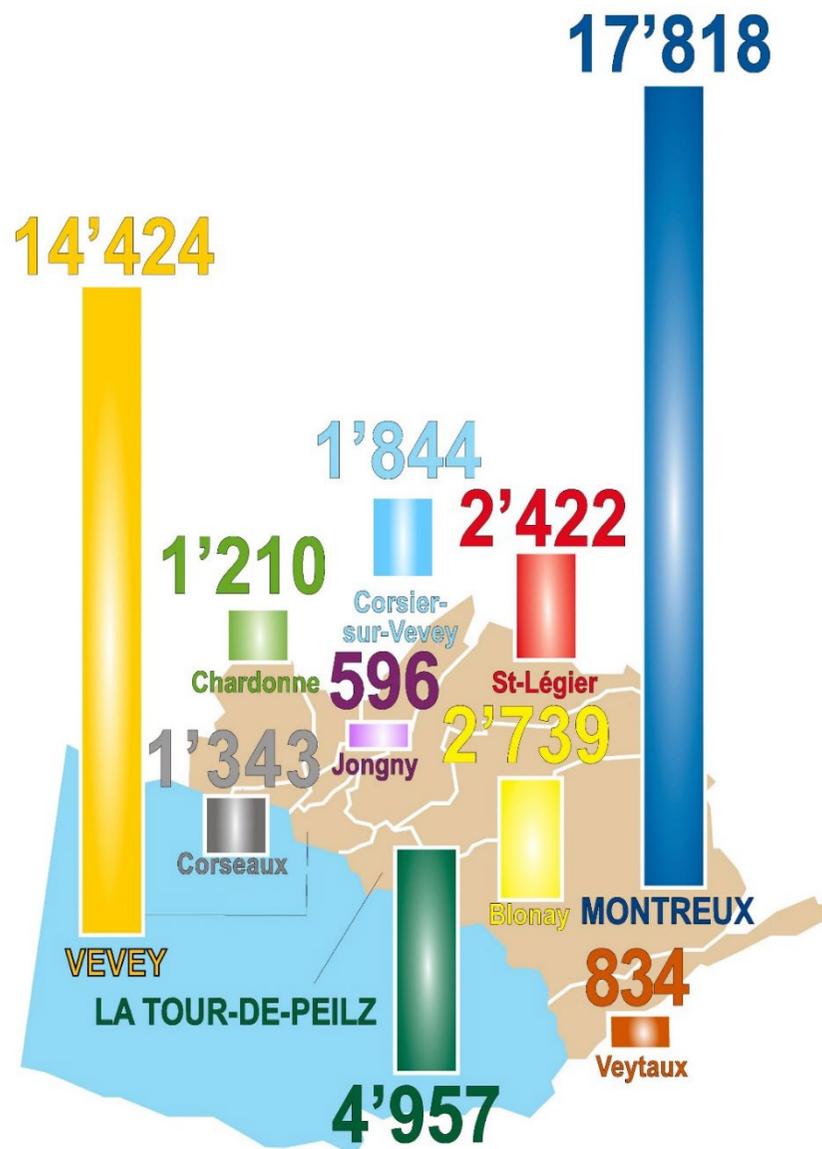
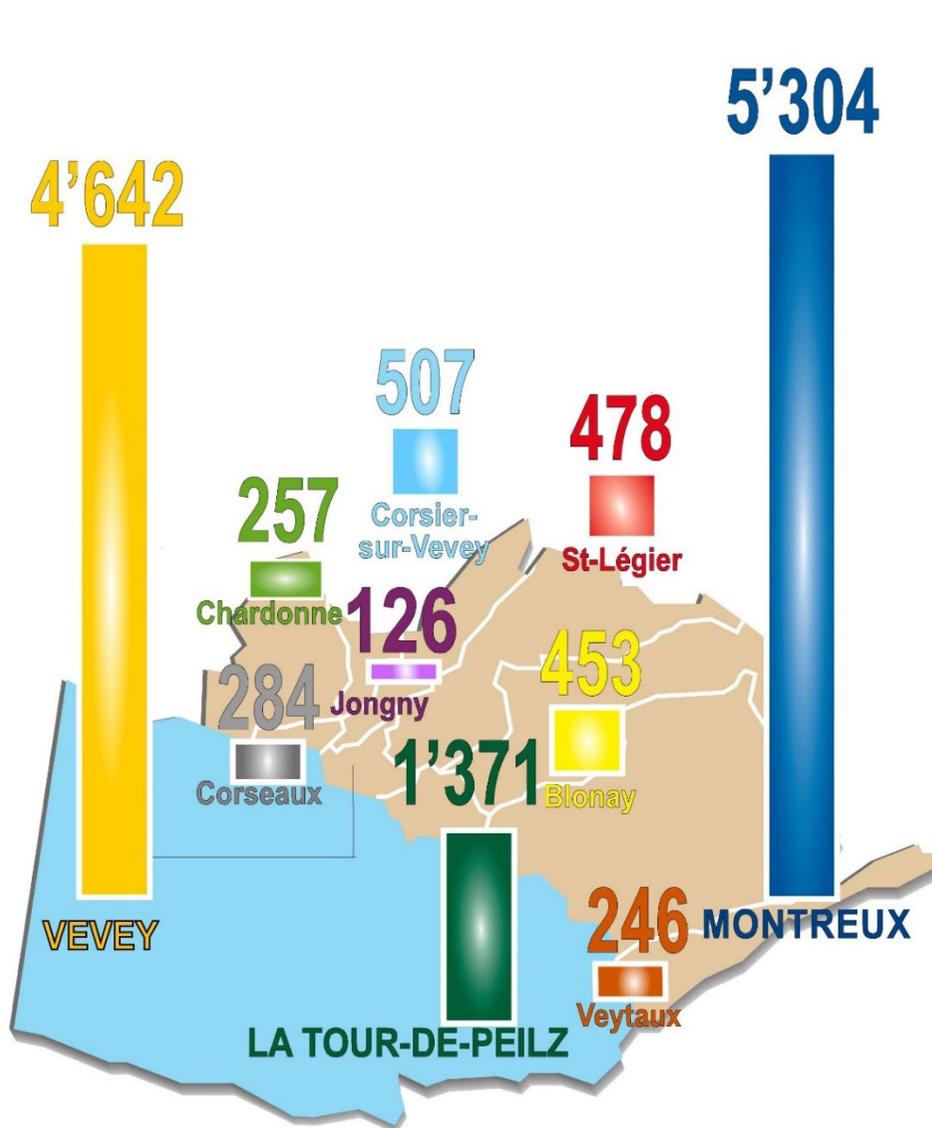
Il s'agit de relever l'excellente collaboration tout au long de l'année avec la Police cantonale vaudoise, ainsi qu'avec nos nombreux partenaires locaux, sans lesquels les actions de Police Riviera n'auraient pas eu la même portée, ni la même efficacité.

5.1.4 Actions de prévention (voir graphiques ci-après)

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policier·ère·s et les assistant·e·s de sécurité publique.

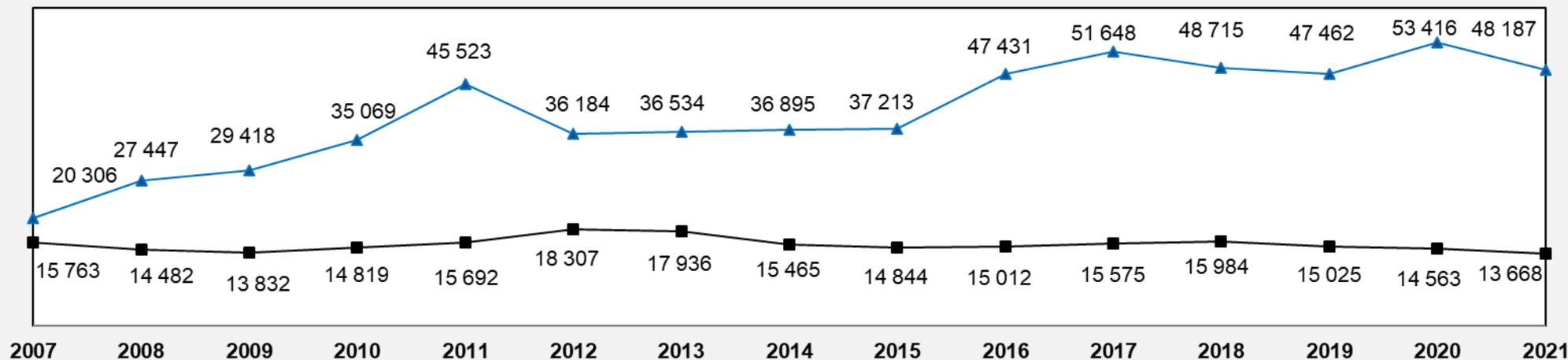
Total des interventions réactives : 13'668

Total des actions proactives : 48'187

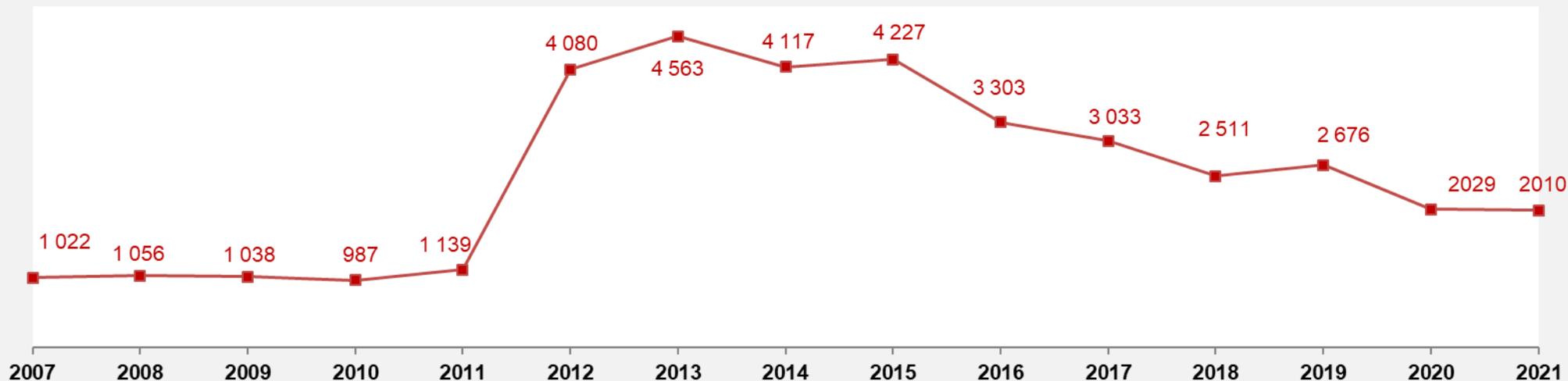


Actions réactives et proactives 2007 - 2021

■ Actions réactives ▲ Actions proactives



Nombre de plaintes pénales, auditions-plaintes et e-plaintes



5.2 Division police de proximité



Lt Nicolas Fluri :
Chef de la Division police de proximité



Lt Pierre-André Emery :
Chargé de Prévention

Dans le cadre de la restructuration du Service de police en 2019, une nouvelle Division intitulée « Police de proximité » a été créée. Cette Division est riche de plus de 40 collaborateur·trice·s œuvrant dans 4 corps de métiers : les policiers répondants de proximité, les policiers de l'Unité de prévention, les réceptionnistes et les assistant·e·s de sécurité publique (ASP).

5.2.1 Unité de proximité

L'année 2021 a notamment été marquée par le déploiement du nouveau concept de proximité dont les principaux objectifs portent sur 3 piliers :

- **Augmentation de la visibilité en rue et du sentiment de sécurité**
 - Par une présence et une visibilité renforcée en rue
 - Par des actions proactives ciblées

- **Promotion de l'interculturalité**
 - Par une meilleure connaissance des communautés
 - Par une nouvelle approche en matière de prévention des discriminations
- **Promotion des partenariats**
 - Avec la population, le politique et les acteurs de la vie communautaire
 - Avec des actions en matière de prévention

Le déploiement a débuté au 1^{er} janvier 2021, avec l'intégration des policier·ère·s de l'Unité de prévention, du personnel de la réception de Clarens, ainsi que des ASP.

Sur le plan opérationnel, plusieurs actions de visibilité et de prévention des incivilités ont été menées avec l'ensemble des collaborateur·trice·s de la Division police de proximité : lutte contre le deal de rue, lutte contre les nuisances sonores et autres infractions au Règlement de police ASR. Le nouveau concept a permis, entre autres, l'engagement de patrouilles mixtes (policiers-ASP). Par ailleurs, les policiers répondants de proximité ont traité plus de 700 réquisitions au profit de la population et des autorités (p. ex : conflits de voisinage, demandes administratives, problèmes en lien avec la circulation et le stationnement, plaintes, troubles à la tranquillité, dommages à la propriété, littering, etc.).



5.2.2 Prévention

Le dispositif de prévention de Police Riviera est composé de l'Unité de prévention, avec le soutien de l'ensemble des collaborateurs de la Division police de proximité. Il est supervisé par le Chargé de prévention.

5.2.2.1 Missions générales

Former :

- les élèves, étudiant·e·s et apprenti·e·s de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateurs sur des thèmes spécifiques.

Informier :

- les citoyens par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public (tenancier·ère·s d'établissements, gérant·e·s de commerces, etc.).

Participer :

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :

- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.2.2.2 Actions principales en 2021

Campagnes de prévention



Durée horaire : **318:49**

Pers. Touchées : **5196**

Nbr Actions : **174**



2021

Durée horaire des actions :

Personnes touchées :

Nombres d'actions :



Libérez Dégivrez	Sécurité Piétons	Faune Chiens errants	Cyclistes	Mtx ça bouge	Passeport Vacances	Montreux Jazz Festival	Rentrée Scolaire
35:10	11:35	18:35	35:40	25:30	9:00	15:00	25:09
385	380	72	284	232	33	40	1153
13	14	8	11	6	1	3	38

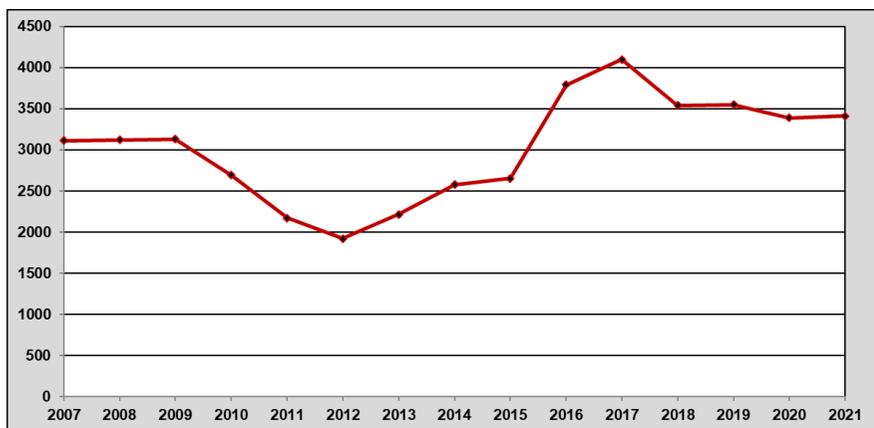


Mtx Morning Run	Léman Rétro	Transports Publics	Made Visible	Parents Taxis	Cambriolages Sera	Boire ou Conduire
3:30	20:00	28:00	15:50	8:35	51:25	15:50
55	1050	510	225	215	403	159
2	2	26	6	18	18	8

Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	18	17	23	7	10	22	2	10	43	17	31	10	210
Chardonne	15	6	10	2	4	7	1	7	9	8	7	1	77
Corseaux	14	7	17	6	7	5	1	5	14	3	9	2	90
Corsier	18	19	28	5	16	18	1	5	10	5	11	3	139
Jongny	17	9	16	2	13	9	1	6	8	6	12	7	106
La Tour-de-Peilz	80	69	79	32	59	55	1	21	69	29	80	31	605
Montreux	113	95	111	40	57	68	1	69	136	70	122	104	986
St-Légier	18	19	18	4	10	11	1	13	25	5	19	9	152
Vevey	159	92	136	57	90	125	1	39	100	52	129	51	1 031
Veytaux	1	0	0	1	2	0	0	0	2	3	1	2	12
Totaux	453	333	438	156	268	320	10	175	416	198	421	220	3 408

Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles



5.2.2.3 Cours dans les écoles (primaires, secondaires – publiques et privées) 2020 - 2021

L'enseignement de l'éducation routière a été dispensé dans 460 classes représentant 8'683 élèves.

30 **patrouilleurs scolaires** ont été formés en automne 2020, soit 5 adultes pour Saint-Légier et Blonay et 25 enfants pour Montreux-Est.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans une halle du 2M2C à Montreux, a permis à 840 élèves de 7^{ème} année Harmos de la Riviera de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée auparavant.

Les élèves de 4^{ème} année ont bénéficié du cours d'éducation routière « **Merle Blanc** ». Ce cours a pour objectif de rappeler le comportement à adopter lors de la traversée de la route, ainsi que de sensibiliser les enfants au temps de réaction des conducteur·trice·s et à la distance de freinage des véhicules.

Le programme de **prévention « délits, incivilités et médias numériques »** a été dispensé dans 40 classes 8^{ème} année Harmos, représentant 747 élèves.

5.2.2.4 Indicateurs de vitesse

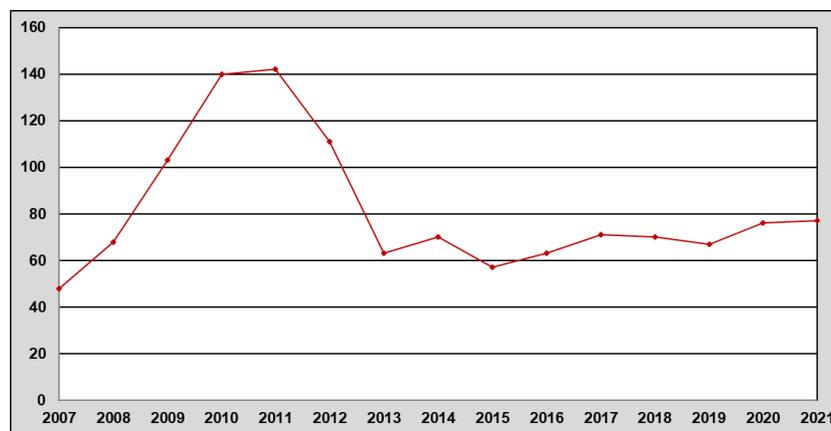
Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 77 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse approximative du trafic à un endroit précis.



Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2021

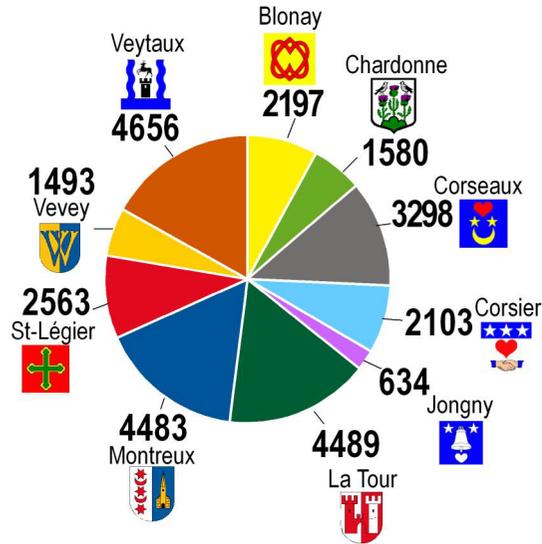
Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux			
Blonay	pas de mesure	pas de mesure	1	0	0	1	0	2	1	1	0	pas de mesure	6			
Chardonne			0	0	0	1	0	0	0	1	1		3			
Corseaux			1	0	0	1	0	0	1	1	1		5			
Corsier			0	0	1	0	1	1	0	0	0		3			
Jongny			0	1	1	0	1	0	1	0	0		4			
La Tour-de-Peiz			1	1	1	1	2	1	1	1	0		9			
Montreux			3	2	4	3	1	3	2	3	5		26			
St-Légier			0	1	0	1	1	1	1	1	0		6			
Vevey			1	1	1	2	2	1	1	2	1		12			
Veytaux			1	1	0	0	0	1	0	0	0		3			
Totaux			0	0	8	7	8	10	8	10	8		10	8	0	77

Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2007 à 2021

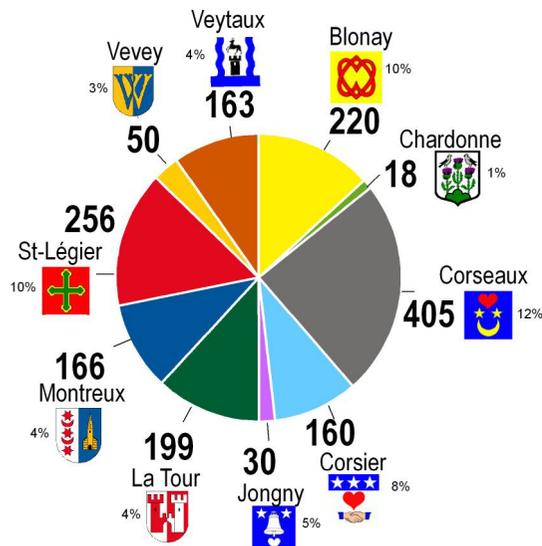


5.2.2.5 Contrôles radars mobiles « ESO »

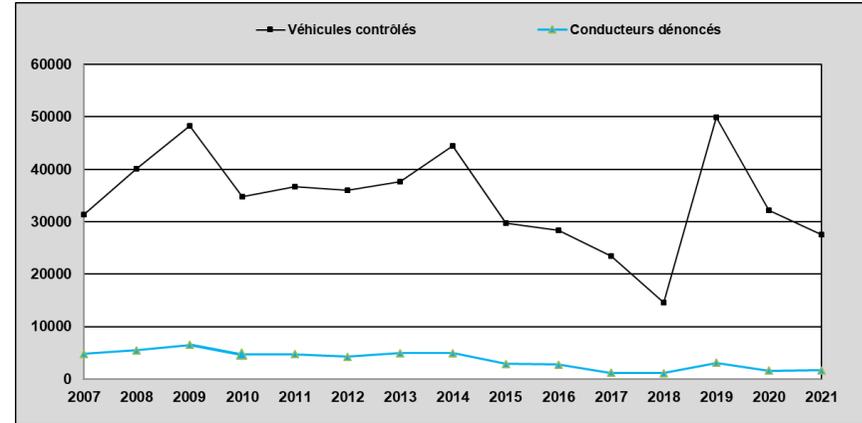
Véhicules contrôlés



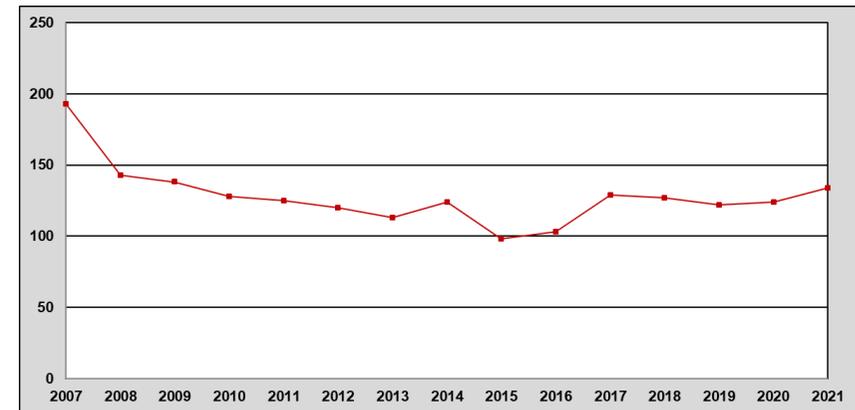
Conducteurs dénoncés



Contrôles radars mobiles 2007 à 2021



Nombre de contrôles radars mobiles 2007 à 2021



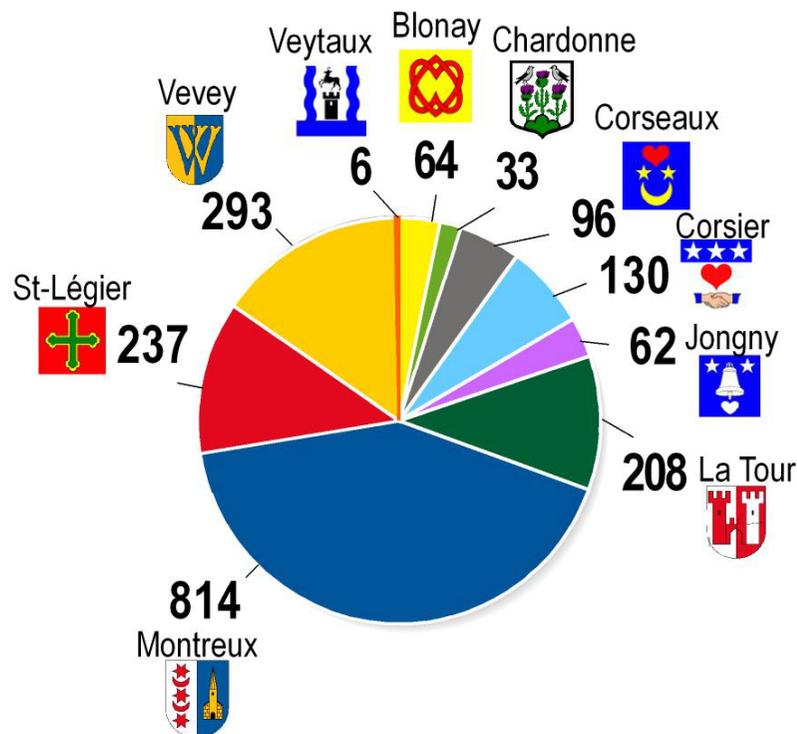
Nombre de contrôles radars mobiles en 2021

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	0	8
Chardonne	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0	1	0	8
Corseaux	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	0	2	9
Corsier	0	2	1	1	1	0	1	0	1	1	0	0	8
Jongny	0	1	1	0	1	0	1	1	0	0	1	0	6
La Tour-de-Peilz	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	0	21
Montreux	2	3	3	2	3	3	3	2	2	4	3	5	35
St-Légier	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	10
Vevey	2	2	2	2	2	3	2	2	2	1	2	1	23
Veytaux	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	6
Totaux	11	14	12	12	11	11	12	10	11	10	12	8	134

5.2.2.6 Contrôles radars mobiles laser

Ce genre d'appareil ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés, mais uniquement ceux dénoncés.

Nombre total de véhicules en infraction : 1'943



5.2.2.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	87 070	1	6	7
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	328 929	0	241	241
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	731 779	1 312	127	1 439
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	727 052	580	525	1 105
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (administration communale)	50	469 362	691	24	715
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (Combettaz)	50	27 482	598	3	601
Total			2 371 674	3 182	926	4 108

5.2.2.8 Activités diverses – partenariats



Dans le cadre d'activités proposées par le Service Jeunesse de la commune de Montreux pendant les vacances scolaires d'été, les policier-ère-s ont présenté une voiture de patrouille aux enfants présents; ces derniers ont également pu effectuer un exercice de prise de signalment.

Une matinée « passeport-vacances » a également été proposée à 33 enfants de Vevey et environs, en collaboration avec les pompiers du SDIS Riviera.

Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une formation "polroute", dispensée par l'Unité de prévention.

Le Chargé de prévention rencontre régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public, d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec Madame le Préfet et les directeurs d'écoles.

Le Chargé de prévention a été requis à 8 reprises pour l'**analyse sécuritaire** de maisons individuelles, d'appartements, ou de petits commerces.

Des **conférences auprès des personnes immigrées** ont été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du fonctionnement de la police, la prévention des délits/incivilités et des problématiques liées aux médias numériques.

Un rapprochement EVAM-CSIR-Police a été initié en 2021 et sera renforcé en 2022.

Les résidents du foyer pour **migrants mineurs non accompagnés** de Chamby ont bénéficié de cours de **sensibilisation sur l'usage des médias numériques, ainsi que sur les délits et incivilités**.

Deux **cours pour cyclistes** ont également été dispensés à 20 jeunes du foyer.

Un cours sur les risques et les bons comportements à adopter dans et aux abords des véhicules des **transports publics**, initié par le MOB, en étroite collaboration avec l'entreprise VMCV et Police Riviera, a été dispensé à 510 élèves de Montreux-Ouest, de Blonay/Saint-Légier et du cercle de Corsier.



Deux **conférences de prévention des vols à domicile et sur la voie publique** ont été données à un public d'Aînés ainsi que lors d'une assemblée de co-propriétaires.

Un policier a participé à deux rencontres organisées par l'ATE à l'intention des **Aînés** et visant à leur expliquer les bonnes méthodes pour les déplacements dans les **transports publics**.

Près de 65 **personnes vivant avec une déficience intellectuelle** de la Fondation Eben-Hézer ont suivi un cours de prévention sur les dangers liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux.



Un cours « **Traversée de la route** », **spécifique pour des enfants vivant avec une déficience intellectuelle** a été dispensé à plusieurs classes de la fondation Verdeil à Vevey.

Des étudiant·e·s d'écoles hôtelières ont bénéficié de leçons d'informations sur différentes réglementations en vigueur dans notre pays.

Les responsables des **écoles hôtelières** de la région ont été conviés à une séance annuelle d'échanges.

En accord avec la Division « mineurs » de la Police cantonale, 14 **séances de conciliation, de « recadrage », de bons offices ou de passages en classe suite à de petits délits ou incivilités** ont été effectuées en 2022.

6. Services généraux



Sébastien Piu :
Directeur administratif
Chef des Services généraux

Par leur transversalité, les Services généraux fournissent un support à l'ensemble des entités de l'ASR. Ils agissent en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires dans un but d'efficacité et de cohérence.

Les Services généraux regroupent :

- l'Office du commerce et des manifestations (OCM)
- l'Office de la mobilité (OM)
- l'Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)
- la Communication et Relations publiques
- la Cellule juridique
- la Chancellerie

Quelque quarante cadres et collaborateur·trice·s y travaillent. Ils assurent, à des degrés différents, les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera.

Le personnel des Services généraux est réparti sur les sites de Clarens, Vevey et Saint-Légier, en fonction des facteurs liés aux prestations offertes et aux infrastructures à disposition.

6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)



Cap Stephan Gattone :
Responsable de l'Office du commerce et des manifestations
Suppléant du Chef des Services généraux

Encore une année marquée par la pandémie de la Covid-19. Néanmoins, grâce à l'arrivée des vaccins, de nouvelles règles ont été fixées par les autorités fédérales et cantonales. Dans le cadre des manifestations, elles ont permis aux organisateur·trice·s d'événements de retrouver un peu de sérénité dans la réalisation de leurs projets.

6.1.1 Manifestations

Malgré la situation sanitaire, plus de 1'000 demandes ont été déposées et traitées par les collaborateur·trice·s de l'Office, sur l'ensemble du territoire de l'Association Sécurité Riviera (ASR), via le portail cantonal des manifestations (Pocama), par courrier ou par e-mail.

Sur 1'136 événements prévus, 180 ont été annulés en raison notamment de la complexité des règles sanitaires à appliquer.

Certain·e·s organisateur·trice·s ont réinventé leur concept en proposant des manifestations de taille réduite et adaptées aux nouvelles circonstances. Parmi les exemples, on citera le Montreux Jazz Festival, le Montreux Trail Festival, la Fête de La Noble Abbaye des Echarpes Blanches, la Foire des Planches, la Foire de Brent et le Montreux Noël.

Entre les mois de septembre à décembre, notre région a été le décor d'un film (Avoir l'âge).



6.1.1.1 Quelques manifestations marquantes en 2021

Montreux

45th Ordinary UEFA Congress
Montreux Jazz Festival
Course Montreux Les Rochers-de-Naye
Montreux Trail Festival
Freddie Celebration Days
Montreux Acrobatics

Brent

Foire de Brent

Chailly

Cyclo-Cross Riviera

Chernex

Saint Nicolas

Clarens

Swiss Basketball League Cup
Fête du pain

Les Avants

Bukolik Freeride

Territet

Elle Spirit Open
Junior Spirit Open

Blonay

Migros Hiking Sounds
Léman Rétro
Désalpe

Chardonne

FestiPel
Jazz au caveau

Corseaux

Cinéma en plein air
Inauguration de la place des Jordils

Corsier

Concert re-sort (anciennement Fête de Corsier)

Jongny

Journées de Championnat Unihockey

La Tour-de-Peilz

Riviera Tango Fiesta
Les festivals contes vagabonds
Cinéma en plein Air
Nox Orae

Saint-Légier

Halloween Party

Vevey

125 ans du TCS
100 ans de l'Illustré
Marchés folkloriques
Grève des femmes
VIFFF Vevey International Funny Film Festival

Veytaux

Noble Abbaye des Echarpes Blanches

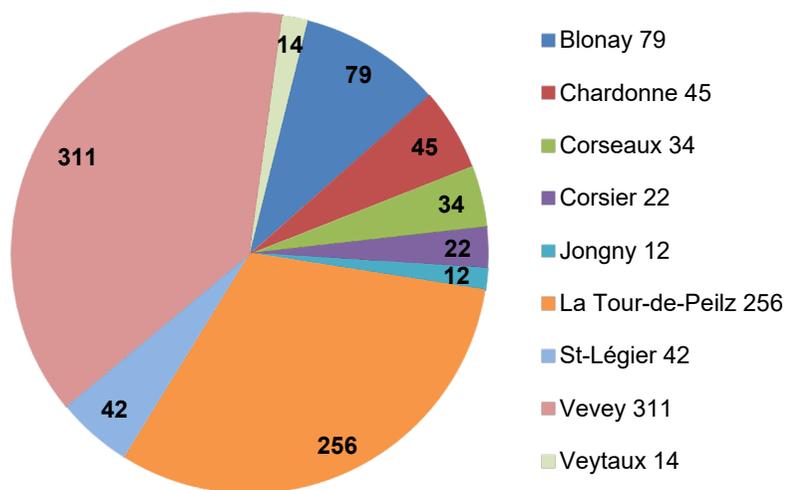
Riviera

Run Mate Lac Léman

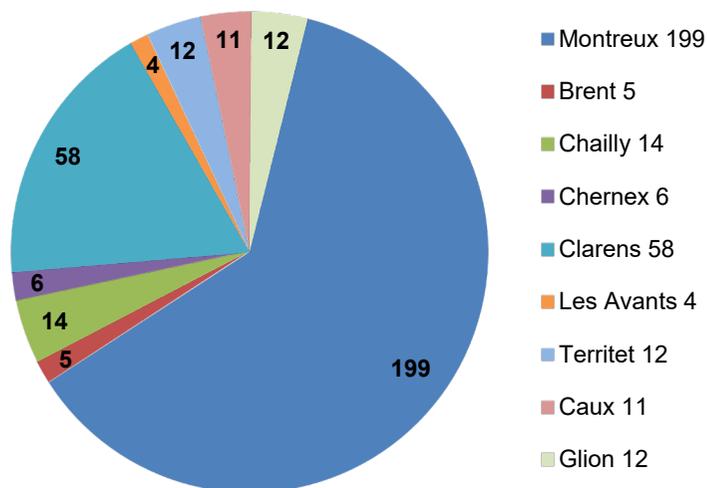


Voici une répartition des manifestations ayant eu lieu en 2021 par commune :

Manifestations sur le territoire de l'ASR (sans Montreux)



Manifestations sur le territoire de la commune de Montreux



6.1.2 Police du commerce

Dans le cadre de ses activités relevant de la Police du commerce, l'OCM collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires et, plus particulièrement, avec le Service de la promotion économique et police du commerce (SPECo), respectivement la Police cantonale du commerce.

Les relations entretenues avec les différentes communes, ainsi qu'avec les divers acteurs économiques de la région permettent d'améliorer en permanence les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçant·e·s et des citoyen·ne·s. En outre, la Police du commerce se tient à disposition des autorités communales pour répondre à diverses sollicitations et apporter son soutien technique.

Après une année 2020 certes entachée par la Covid-19 mais ayant apporté aussi son lot d'enrichissements, 2021 fut un cru assez similaire. A nouveau, l'OCM a dû concentrer une partie de ses efforts sur les contrôles liés à la pandémie.

Une bonne partie des forces a été consacrée aux établissements et aux magasins. Le personnel de l'OCM a procédé, d'une part, à l'élaboration de nombreuses circulaires faisant suite aux évolutions des mesures sanitaires et, d'autre part, à la vérification de l'application par de multiples contrôles. Parfois, la rapidité des décisions prises par les autorités permettait tout juste d'assimiler les nouvelles données pour les faire appliquer. Nos services ont également été fortement sollicités par les usager·ère·s qui ont aussi eu quelques difficultés à saisir toutes les exigences sanitaires et à mettre en place les instruments en vue de les adopter.

Entre distances réglementaires, cloisons en plexiglas, terrasses devant être ouvertes sur 2 côtés au minimum, contrôles des passes sanitaires ou encore systèmes 3G, 2G ou 2G+, les restaurateur·trice·s avaient parfois tendance à ne plus savoir quelles règles appliquer.



Les contacts avec les usager·ère·s sont néanmoins demeurés agréables et courtois, ceci en dépit des multiples contrôles, réalisés en particulier dans les établissements.

Les visioconférences avec les organes cantonaux ont continué à raison d'une à deux séances par semaine.

Une autre spécificité de l'année 2021 a été celle constituée par la mise en pratique des recommandations émises par la Cour des Comptes. En effet, un audit a été mené sur la surveillance des établissements auprès de la Police cantonale du commerce et les polices du commerce communales et intercommunales.

Diverses consignes ont été mises en application et plusieurs processus internes ont pu ainsi être adaptés. Ces recommandations sont contenues dans le rapport n° 66 du 22 décembre 2020 de la Cour des comptes.

Plusieurs outils de monitoring des activités de la Police du commerce ont été ainsi développés. Ils ont permis, d'une part, de se conformer aux directives de la Cour des comptes, et, d'autre part, et de façon plus générale, d'améliorer nos systèmes de pilotage.

Ces outils permettent notamment de mieux planifier et monitorer la surveillance des établissements. En particulier, ils fournissent des indicateurs précieux portant sur les éléments suivants :

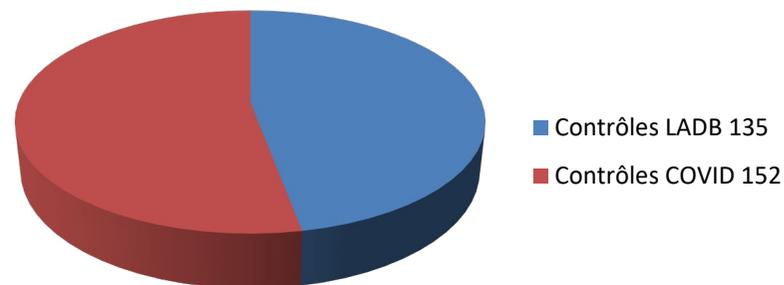
- Nombre d'établissements à contrôler ;
- Planification de la surveillance sur une période de deux ans. Au terme de cette période, chaque établissement aura été contrôlé au moins une fois, sachant que certains le sont trois ou quatre fois annuellement, en fonction de leur sensibilité ;
- Résultats des contrôles effectués ;
- Analyse des résultats et motifs, prise de mesures, le cas échéant.

Répartition des établissements

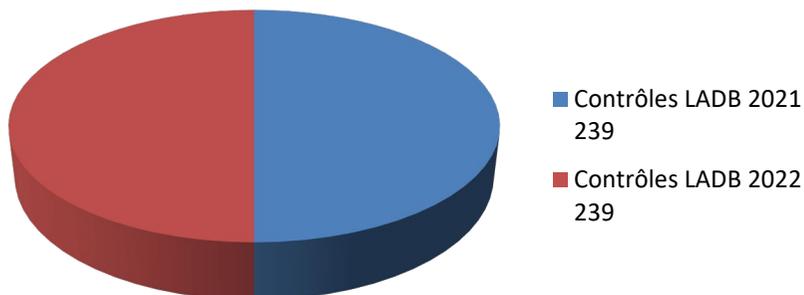
par commune



Contrôles 2021 OCM



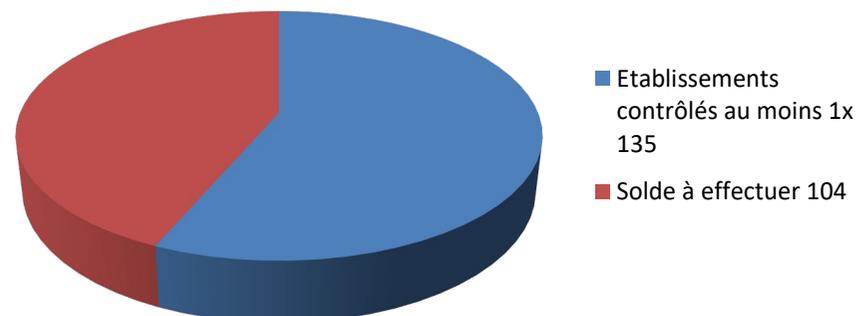
Objectifs répartition de la surveillance LADB sur 2 ans



Atteintes objectifs 2021 : 56.5%

Motifs aisément justifiables:

1. Fermeture des établissements 4 mois (1/3 de l'année sans possibilité de contrôles)
2. Contrôles COVID au nombre de 152 ayant impacté le temps consacré aux contrôles en général



Un autre secteur en pleine évolution est celui du service des taxis. Le Règlement intercommunal sur le service des taxis et ses Prescriptions d'application doivent être modifiés en 2022. Ils s'adapteront aux nouveaux modes de transport (VTC) tout en privilégiant les facilités de circulation pour les anciens concessionnaires B.

A ce propos, il sied de relever que la synthèse des activités présentée ci-après ne fait état d'aucun renouvellement. Ceci est dû au fait que, durant cette période transitoire, les taxis ont conservé leurs concessions B sans renouvellement, dans l'attente du nouveau Règlement.

Synthèse des activités

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTRÉUX	ST-LÉGER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2020	TOTAUX 2021
LEAE - activités économiques												
Nombre d'appareils automatiques	17	4	24	7	4	56	137	36	120	8	457	413
Nombre de marchands d'occasion	1	0	1	1	0	1	19	1	12	1	36	37
Patentes tabac	4	5	3	6	1	16	85	4	79	3	236	206
Demandes ventes aux enchères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Nbre entreprises actives au 01.01.2021	414	209	161	202	76	613	2645	443	1932	70	6756	6765
Nbre entreprises actives au 31.12.2021	417	210	166	212	88	643	2706	462	1978	66	6659	6948
Correspondances logement de vacances	6	0	0	0	1	1	16	0	3	1	35	28
Délivrance attestations pour logements de vacances	1	0	0	0	1	1	6	0	0	0	14	9
Collectes et jeux de hasard												
Autorisations collectes (jusqu'en 2014: prévus)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorisations - jeux de la roue	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autorisations - lotos	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	9	2
Autorisations - loteries	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Autorisations - tombolas	2	1	0	0	0	0	2	0	2	0	14	7
Anticipations domaine public												
Autorisations - occupation domaine public (stands)	8	0	0	4	0	33	54	3	87	0	108	189
Autorisations - occupation domaine public (autres)	5	1	1	3	1	7	10	1	17	2	40	48
Manifestations												
Demandes d'autorisation pour manifestations	42	22	17	14	6	108	184	35	204	9	400	641
Autorisations - permis temporaires	19	10	4	2	7	38	63	3	84	2	217	232

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTRÉUX	ST-LÉGER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2020	TOTAUX 2021
Loi sur les auberges et les débits de boissons												
Nombre d'établissements												
Hôtels	4	1	1	1	1	3	23	2	11	3	451	478
Cafés-restaurants	6	5	2	4	1	14	89	7	86	4	209	218
Agritourisme	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	3	4
Cafés-bars	0	0	0	0	0	0	4	0	7	0	9	11
Buvettes	1	0	0	0	0	5	7	1	6	0	22	20
Discothèques	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	6	5
Night-Clubs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salons de jeux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tea-rooms	1	0	1	1	0	2	10	1	13	0	29	29
Bars à café	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	4	3
Licences particulières (anc. autorisations spéciales)	0	1	0	2	0	1	5	1	4	1	13	15
Traiteurs	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	3	3
Débits d'alcool à l'emporter												
Contrôles effectués dans les établissements (yc contrôle COVID)	12	1	1	5	0	17	127	5	125	6	624	299
Création d'un établissement (dossiers traités)	0	0	0	1	0	0	4	0	3	0	10	8
Création d'une terrasse (dossiers traités) (sans les terrasses COVID)	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	7	4
Nombre de préavis pour licence											85	0
Commerces - indication des prix												
Contrôles et visites dans les commerces (yc contrôle COVID)	1	1	1	0	1	13	51	4	41	1	427	114
Correspondances diverses LADB et LEAE	21	17	11	14	11	63	270	39	335	11	1140	792
Contrôles des prix, période de soldes (2020/2021 priorité COVID)											0	0
Marchés - correspondances												
Marchés - nbre stands (abonnés - sans Mx)	6	0	0	0	1	1	16	0	3	1	17	28
Marchés - contrôles sur place (sans compter les contrôles COVID)											5	2
Nombre de concessions A												
Nombre de concessions A											28	28
Nombre de concessions B												
Nombre de chauffeurs à plein temps											33	-
											117	-

6.2 Office de la mobilité



Rocco Volpe :
Responsable

6.2.1 Introduction

Le nouvel Office de la mobilité (OM) rassemble le personnel de la cellule des Amendes d'ordre, des Offices de stationnement de Vevey et de Montreux, ainsi que de la Signalisation. Il a progressivement vu le jour durant le second semestre 2021. Le Responsable de l'OM a été nommé le 1^{er} juin 2021 ; son Adjoint a pris ses fonctions le 1^{er} août 2021.

Avant d'amorcer le regroupement des entités précitées, une réorganisation interne a eu lieu à compter du 1^{er} janvier 2021. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau concept de police de proximité, les Assistants de sécurité publique ont rejoint le Service de police.

L'Office de la mobilité est composé de 18 personnes. Il constitue une entité transversale en matière de mobilité et agit en soutien de la plateforme sécuritaire de l'ASR.

Afin d'optimiser les ressources, l'ensemble du personnel administratif a été regroupé dans les locaux de Vevey, ceci dans le but de centraliser les forces, d'améliorer le service à la population et de gagner ainsi en efficacité. Les dépôts et ateliers de la signalisation routière sont demeurés sur le territoire de Saint-Légier.

D'une superficie de 700 m², cet espace permet le stockage des appareils et du matériel nécessaires aux 6 ouvriers qui œuvrent notamment à l'entretien, la réparation et la réalisation de la signalisation routière.

6.2.2 Perspectives d'avenir – Enjeux de la création du nouvel Office de la mobilité

La mobilité urbaine est aujourd'hui un enjeu crucial. Il le sera encore davantage dans les années à venir. C'est pourquoi la volonté d'unir les forces dans ce domaine revêt une importance capitale.

Dans cette optique, le rassemblement du personnel administratif dans des locaux communs constituera une véritable valeur ajoutée ; il permettra notamment un partage des connaissances et du savoir-faire de chacun.

Pour ce faire, des formations internes seront organisées en vue de créer une synergie de groupe, tout en renforçant le service au public et la collaboration avec les différents services communaux.



6.2.3 Tâches de l'Office

- L'OM assure la gestion complète des **amendes d'ordre**, en collaboration étroite avec la Commission de police, ceci en particulier dans le cadre des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait au Règlement général de police intercommunal et aux différents règlements communaux :
 - enregistrement des dénonciations;
 - envoi des lettres de dénonciation radars et feux;
 - envoi des diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuite et gestion du contentieux;
 - traitement du courrier de contestation des amendes;
 - établissement des dossiers pour la Commission de police.

- Les prestations en matière de **signalisation routière** sont effectuées conformément à la législation sur la circulation routière :
 - légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale;
 - mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres événements;
 - élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises;
 - réservation de places lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres événements;
 - délivrance d'autorisations aux endroits interdits à la circulation;
 - mise en place de dispositifs de circulation et parcage pour les manifestations nécessitant des mesures particulières (déviation, fermetures de rue, neutralisations d'espaces de stationnement, etc.).

Aperçu des amendes				
Nombre d'amendes	2018	2019	2020	2021
Amendes d'ordre	82 942	83 557	61 606	58 913
Radars	9 918	8 522	9 239	7 851
Domaine privé	1 867	2 127	1 509	2 264
Règlement de police	473	626	686	510
Stupéfiants	222	165	132	75
Total	95 422	94 997	73 172	69 613
Correspondance				
Amendes maintenues	1 096	1 355	992	1 098
Amendes annulées/avertiss.	1 477	1 571	1 250	944
Total	2 573	2 926	2 242	2 042
Procédures				
Rappels	33 952	33 024	25 794	22 651
Ordonnances pénales	14 188	12 847	9 043	8 513
Sommations	7 028	6 572	4 625	4 798
Poursuites	3 336	2 857	2 460	2 655
Total	58 504	55 300	41 922	38 617



Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).

Les prestations facturées aux autres communes de l'ASR se sont élevées, en 2021, à **CHF 1'480.00**. A ce propos, l'on observe une diminution, qui est probablement liée à la pandémie et à l'annulation de plusieurs manifestations et travaux communaux.

- Les prestations liées au **stationnement** visent à unifier la planification, la mise en place et la gestion dans divers domaines :
 - projets en lien avec le stationnement des véhicules et mesures correctrices;
 - délivrance de diverses autorisations de stationner;
 - réception et traitement d'environ 800 demandes de macarons, renseignements au public, gestion et suivi (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation) pour les communes de Corsier-sur-Vevey, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey.



6.2.4 Statistiques

Le tableau ci-dessous présente la totalité des amendes infligées en 2021. Il reflète notamment l'action des assistants de sécurité publique, dont l'une des missions principales est constituée par le contrôle du stationnement dans les communes de Blonay, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier, Vevey et Veytaux. A Montreux et Jongny, des installations de surveillance automatique du trafic (feux de signalisation et vitesse) permettent également la poursuite de nombreuses infractions.

	Blonay	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	St-Légier	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	1 077	97	578	201	39	4 015	29 767	1 036	21 295	808	58 913
Domaine privé	33	162	22	228	7	161	906	308	412	25	2 264
Radar	284	51	501	290	92	407	979	493	343	169	3 609
Règlement police	11	1	2	5	1	33	241	9	197	10	510
SAT - Feux/Radar	0	0	0	0	1 347	0	2 895	0	0	0	4 242
Stup	1	1	1	2	0	3	40	2	25	0	75
Total	1 406	312	1 104	726	1 486	4 619	34 828	1 848	22 272	1 012	69 613

6.3 Unité Technique Logistique & Informatique



Adj Jean-Luc Monney :
Responsable

L'Unité Technique, Logistique & Informatique (UTLI) œuvre au profit de l'ensemble des services de l'ASR. Au 1^{er} janvier 2021, elle était composée de 7.2 ETP. Durant l'année écoulée, les tâches liées au Service de police (équipement, véhicules, matériel technique, etc.) ont été reprises par le service précité. Pour remplir ces missions, il a été procédé à un transfert de ressources, à raison d'un ETP, de l'UTLI à Police, dès le 1^{er} décembre 2021. L'activité du médiamaticien engagé par contrat de durée déterminée a pris fin au 31 décembre 2021. Dès cette date, l'unité compte 5.2 ETP. Il est à relever qu'une procédure d'engagement d'un informaticien en CDI est en cours et devrait aboutir dans le courant de l'année 2022.

Pour l'UTLI, l'année a une nouvelle fois été marquée par la pandémie liée à la Covid-19. Dans ce cadre, cette entité a œuvré afin de faciliter le télétravail pour une partie du personnel de l'ASR. Cette même année a été grandement impactée par la cyberattaque dont a été victime la commune de Montreux. Notre équipe IT a été fortement sollicitée pour préparer et mettre en œuvre la reprise des données, ainsi que les différents accès informatiques.

Plusieurs tâches et projets, dont la liste non exhaustive figure ci-après, ont été traités durant l'année écoulée.

6.3.1 Informatique

Cette activité représente la plus grande partie du travail de l'unité. Durant l'année 2021, nous pouvons relever les faits marquants suivants :

- création et mise en œuvre, en collaboration avec notre Chargée de communication et notre médiamaticien, du nouveau site Internet de l'ASR et poursuite de l'installation de l'Intranet-Extranet;
- mise en place de l'archivage et d'un système de validation des factures fournisseurs via la plateforme existante;
- extension des mesures en lien avec la sécurité informatique (double authentification) du système de connexion sécurisée sur le domaine de l'ASR pour le télétravail;
- étude et choix relatifs à l'acquisition d'un programme de gestion des séances, mise en service prévue en 2022;
- migration des PC's « Police » de Windows 7 à Windows 10 pour répondre aux caractéristiques nécessaires à la connexion « Ripol »;
- mise à jour des applications et mise en place des factures « code QR » (norme ISO 20022) pour notre système comptable et pour les systèmes de gestion des amendes et des macarons;
- remplacement du registre des entreprises, étude et proposition au Comité de direction quant à la variante proposée, lettre aux communes, début d'analyse des besoins;
- installation et mise en service de 57 postes fixes et 41 PC's portables pour le télétravail, achats dans le cadre du renouvellement ou échanges entre services.

6.3.2 Technique

- installation et début de mise en service du système *Twint* sur nos appareils de paiements par cartes de crédit;
- installation du système de contrôle des paiements liés au stationnement via PayByPhone;
- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic, réparation, suivi et certification;

- gestion du système de contrôle des accès (99 serrures installées sur les différents sites de l'ASR et 585 badges) et mise en place d'une nouvelle version de ce système.

6.3.3 Télécommunications

- renouvellement de différents téléphones portables selon plan établi. Suite à un changement de technologie d'alarme sur le plan cantonal, remplacement de 12 appareils pour le Service d'ambulances;
- gestion des abonnements et appareils mobiles (240 cartes SIM, 131 data, 84 voice+data et 25 voice);
- renouvellement des radios portables Polycom, suite à divers problèmes techniques ; le renouvellement de la dernière phase (2021) n'a pas pu être effectué. L'intégralité de notre parc radio va être remplacé par le fabricant durant le premier semestre 2022;
- choix du bureau d'étude pour le remplacement du central téléphonique et début des travaux d'analyse.

6.3.4 Véhicules

- remplacement de 2 véhicules d'intervention Police;
- achat de 4 vélos électriques pour la Chancellerie et les assistants de sécurité publique;
- traitement de 123 fiches de panne et 13 cas d'accident.

6.3.5 Equipement

- remplacement et réparation du matériel défectueux (+ de 400 demandes);
- commande de nouveaux modèles de boucliers;
- étude relative à la confection d'un nouveau gilet pour le personnel de la proximité;
- achat de gilets pare-balles pour les assistants de sécurité publique, à la suite de la mise en place du nouveau concept de proximité;
- achat de masques, de combinaisons et de gants de protection Covid-19.

6.3.6 Locaux

- étude et début de l'installation de bornes électriques pour la recharge de nos véhicules de service à Clarens;
- étude et projet de rénovation des locaux de police de Vevey en collaboration avec les services communaux concernés;
- bilan et inventaire des besoins en rénovation des locaux de police à Clarens.

6.3.7 Divers

- mesures nécessaires (équipement, moyens techniques, informatique, mobilier et autres) lors de l'engagement de 18 collaborateur·trice·s et le départ de 15 personnes.



6.4 Communication et Relations publiques



Dounya Schürmann-Kabouya :
Chargée de communication

La cellule Communication et Relations publiques (RP) compte une Chargée de communication œuvrant à un taux d'activité de 60%. Elle a notamment pour mission d'assister et conseiller le Comité de direction et la Direction dans le développement et la réalisation de la politique de communication de l'ensemble de l'ASR. Elle veille également à répondre aux sollicitations des médias et contribue à l'amélioration de la communication interne au sein de l'Organisation.

Durant l'année 2021, plusieurs projets, qui s'inscrivent dans la stratégie de communication de l'ASR pour la période 2019 – 2021, ont été amorcés, respectivement réalisés :

- Le lancement du nouveau site internet-extranet de l'ASR durant l'été 2021;
- La gestion de la présence de l'ASR sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) ainsi que le lancement du profil sur Instagram;

- Le soutien des différents services opérationnels dans leurs projets de communication interne et/ou externe;
- La prise d'images dans le cadre des activités des divers services pour constituer une banque d'images;
- L'aménagement d'un espace d'accueil pour les victimes et plaignant·e·s au poste de police avec une page internet dédiée.
- La réalisation de la vidéo « Vœux 2022 » ainsi que des cadeaux de remerciements au personnel et aux enfants du personnel;

Durant l'année 2022, d'autres projets ébauchés en 2021 pourront être finalisés :

- Mise en œuvre du nouveau site intranet de l'ASR prévue dans le courant de l'année 2022;
- Brochure de présentation de l'ASR;
- Nouvelle présentation de l'Hebdo et du Bulletin mensuel;
- Constitution d'une charte graphique;
- Elaboration d'articles personnalisés à l'effigie de l'ASR.



Nouveau site internet

BIENVENUE SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET DE L'ASR !



Espace d'accueil pour les victimes et plaignant·e·s

6.5 Cellule Juridique



Olivia Cajuste :
Conseillère juridique

La Conseillère juridique a principalement pour mission de fournir un appui à l'ensemble des services, dans le cadre des nombreuses thématiques juridiques auxquelles ils sont confrontés. Parmi les tâches réalisées dans le courant de l'année 2021, l'on dénombre particulièrement les suivantes :

- Collaboration avec les services opérationnels s'agissant de tout document ayant une portée juridique;
- Collaboration avec les Ressources humaines dans les processus liés au personnel, notamment par le biais d'aide à l'établissement de différentes conventions et intervention ponctuelle dans les dossiers sensibles;
- Collaboration avec Police Riviera, par un conseil et un soutien aux collaboratrices et collaborateurs lors des diverses procédures liées à leurs activités professionnelles;
- Soutien à la Direction pour les communications à des tiers pouvant avoir une incidence sur le plan légal ou réglementaire;
- Appui au Chef des Services généraux s'agissant de la rédaction, la révision et l'analyse de documents juridiques (avis de droit, règlements, conventions, etc.).

Durant l'année 2021, la Conseillère juridique a notamment contribué de manière active au processus de modification du Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I. À cette occasion, elle a participé à une rencontre avec la Commission chargée d'étudier le préavis idoïne, ainsi qu'à la séance du Conseil intercommunal au cours de laquelle le projet a été voté.

Elle a poursuivi l'activité en lien avec les actions pécuniaires, initiée en 2020, et se charge de la défense des intérêts de l'ASR dans une action en responsabilité contre l'Etat et ses agents. En outre, elle a collaboré à la définition de la procédure de facturation des frais d'intervention du Service de police. Me Olivia Cajuste prépare les préavis et projets de décision dans le cadre des procédures de recours à l'encontre de frais d'intervention, ceci afin de faciliter le travail du Comité de direction.

En matière de dossiers en lien avec des thématiques d'actualité, elle a notamment traité une procédure fondée sur la Loi vaudoise du 11 septembre 2007 sur la protection des données personnelles. Me Cajuste a également géré plusieurs procédures relevant de la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information.

En parallèle à ces tâches, elle a œuvré sur des projets d'envergure, comme la thématique du travail de nuit des collaboratrices et collaborateurs du Service d'ambulances ou encore l'examen en vue de la refonte des différentes dispositions statutaires et réglementaires.

6.6 Chancellerie



Cédric Monayron :
Responsable

6.6.1 Poste

La Chancellerie constitue la plateforme de gestion du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR. Son personnel dispose d'une connaissance approfondie de notre Organisation qui lui permet d'effectuer au mieux sa mission.

Début 2021, le service s'est équipé d'une machine à affranchir. Dès lors, les opérations d'affranchissement, qui étaient effectuées auparavant par la Poste, sont réalisées désormais par le personnel de la Chancellerie.

Cette machine permet également d'insérer des messages en lien avec des thématiques traitées par les services opérationnels (ex. Police, opération Silenzio).



6.6.2 Police

En collaboration avec le Service de police, la Chancellerie est en charge des tâches suivantes :

- la transmission des rapports de police aux instances concernées (Ministère public, Préfecture, Police cantonale, etc.);
- l'archivage de documents;

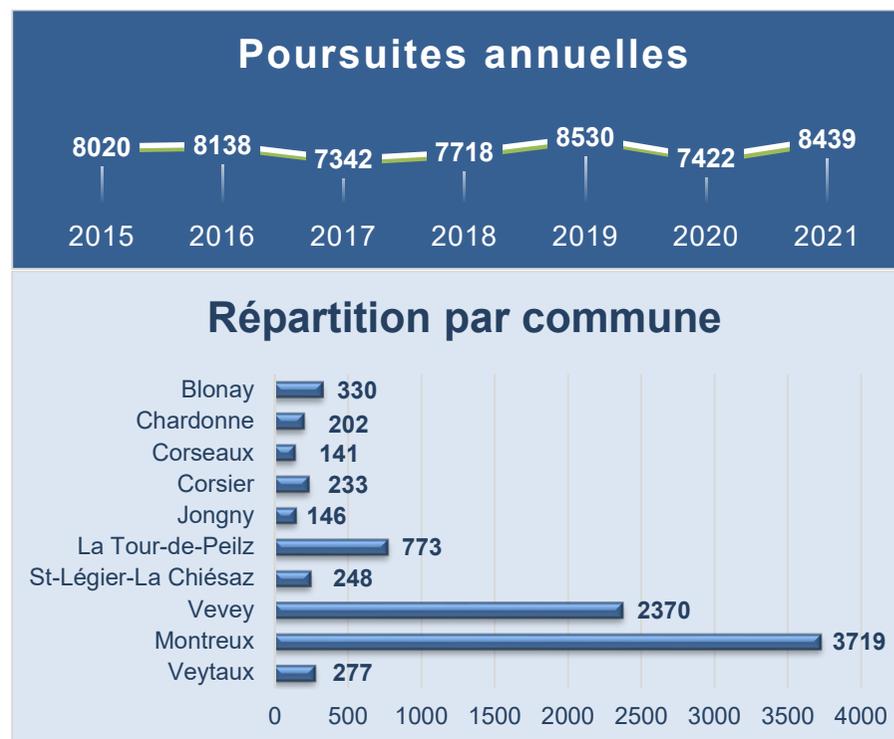
- le traitement des demandes de rapports (compagnies d'assurance ou autres tiers concernés);
- l'enregistrement et le suivi des divers mandats et réquisitions.

6.6.3 Poursuites

Le personnel de la Chancellerie procède également à la notification des actes de poursuite. Dans bien des cas, recherches et persévérance sont nécessaires pour mener à bien ce mandat.



Avec 160 poursuites par semaine en moyenne en 2021, cette activité est l'occupation première de cette entité.



7. Ambulance Riviera



Marc François :
Chef de service

7.1 Organisation générale

7.1.1 Structure

L'Etat déploie un dispositif cantonal dans le but d'assurer la sécurité, la qualité et la rapidité de prise en charge des urgences de santé, aussi appelées urgences préhospitalières. Le service d'ambulances de l'ASR est identifié comme le répondant principal de ce dispositif pour notre région.



Basée à La Tour-de-Peilz, Ambulance Riviera intervient exclusivement sur mandat de la centrale 144 à Lausanne. L'organisation du service repose sur 4 vecteurs de secours en journée et 2 durant la nuit. 32 femmes et hommes se relaient pour garantir la disponibilité de ces équipages de terrain.

La centrale 144, ou CASU 144 (centrale d'appels sanitaires urgents) a pour mission de coordonner l'ensemble des moyens opérationnels du dispositif cantonal.



**URGENCES
PRÉHOSPITALIÈRES
DISPOSITIF CANTONAL**

Le dispositif cantonal, en plus du 144, comprend les services d'ambulances accrédités pour les missions urgentes (30 équipages environ), les renforts médicaux Rega (1), SMUR (6) et, dans certaines régions rurales, des premiers répondants et des médecins généralistes (REMU) qui interviennent dans l'attente de l'arrivée des ambulanciers. Par anticipation et pour garantir une couverture

territoriale optimale, le 144 peut déplacer des ambulances et les placer en position d'attente dans des lieux stratégiques (aires autoroutières, casernes SDIS, zones commerciales, etc.).



7.1.2 Urgences vitales P1 - temps d'accès au patient

Pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), la norme fédérale de l'Interassociation de sauvetage (IAS) impose un délai de référence de 15 minutes entre l'alarme et le premier contact avec le patient. Les services d'ambulances du dispositif cantonal doivent répondre à cette norme.

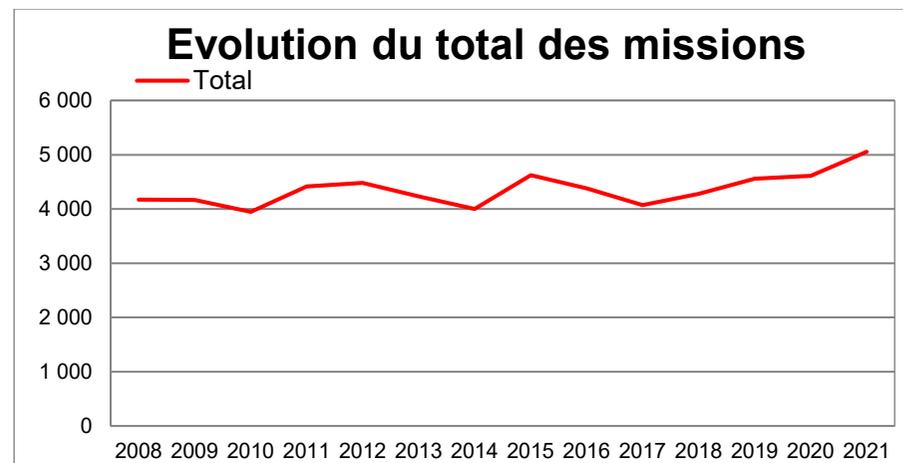
Pour les urgences vitales P1, les temps d'accès suivants sont relevés en 2021 pour Ambulance Riviera :

Région Riviera (10 communes ASR & communes adjacentes)	
Moins de 15 minutes	92%
Total P1 (communes ASR, autoroute, renforts sur secteurs Chablais, Lausanne, Fribourg etc.)	
Moins de 15 minutes	85%

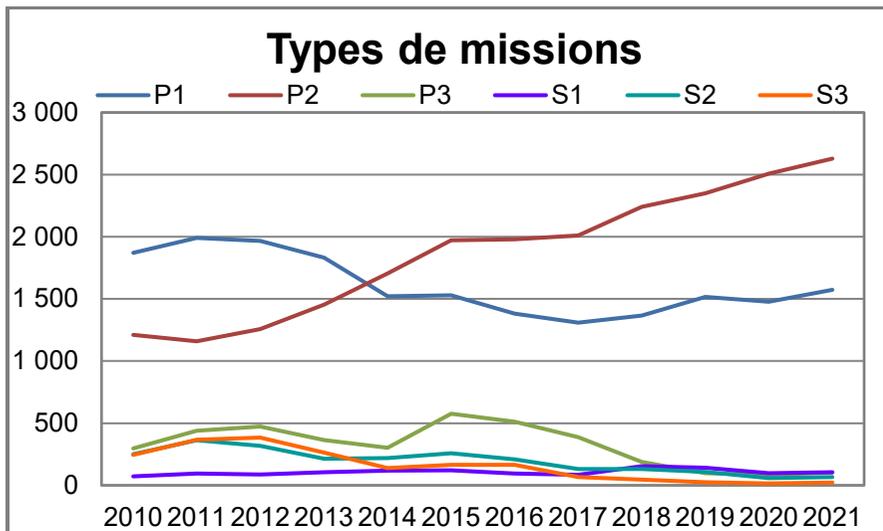
7.2 Opérationnel

7.2.1 Activité générale

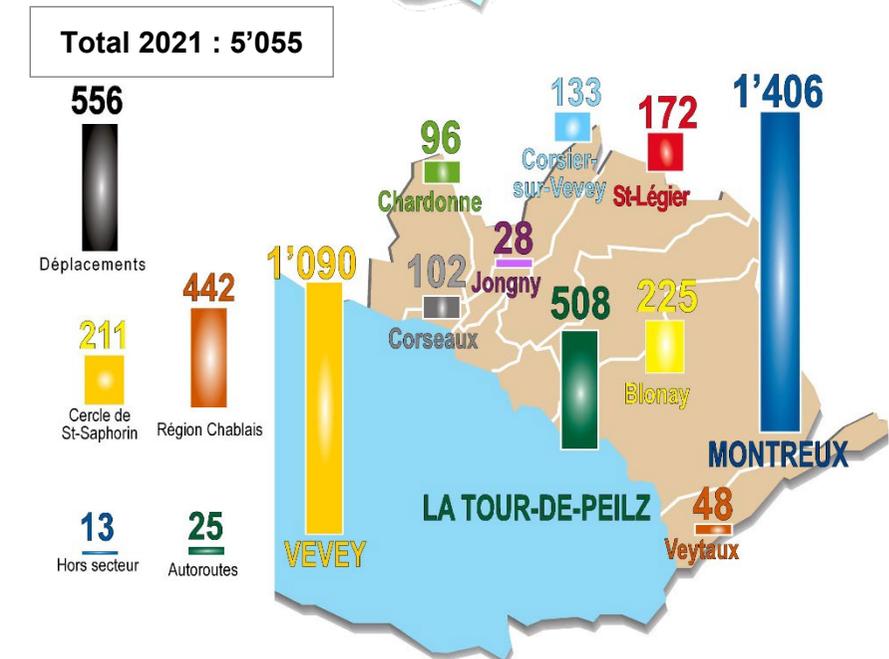
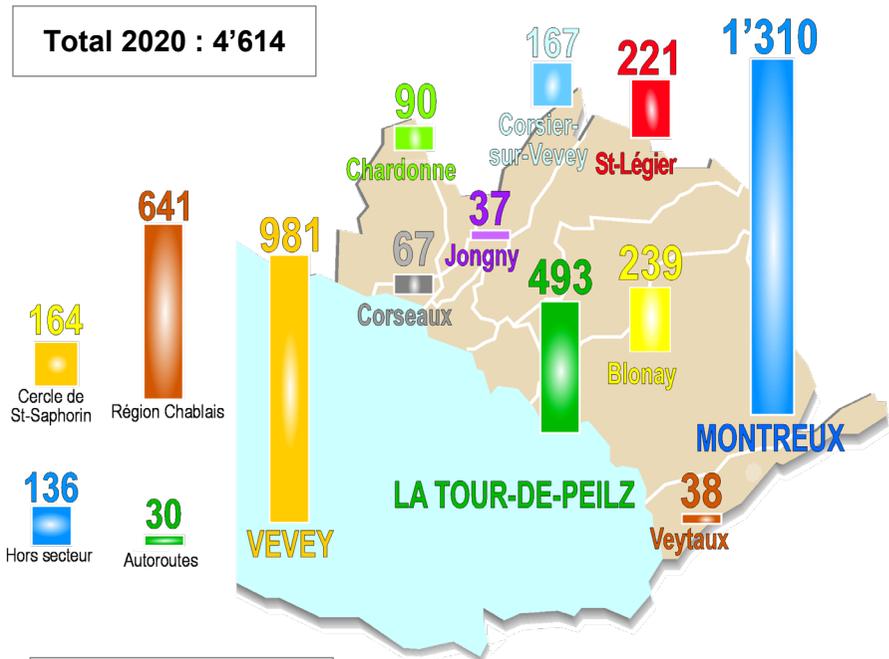
5'055 missions ont été réalisées en 2021, soit 441 de plus qu'en 2020.



Classification des missions	
par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales	
P : missions primaires	
DEPL	Déplacement stratégique sur ordre du 144
P1	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
P2	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
P3	Engagement programmé, autorisant un délai
S : missions secondaires (transferts interhospitaliers)	
S1	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
S2	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
S3	Transfert d'un patient stable sans particularité



7.2.2 Activité par commune



7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

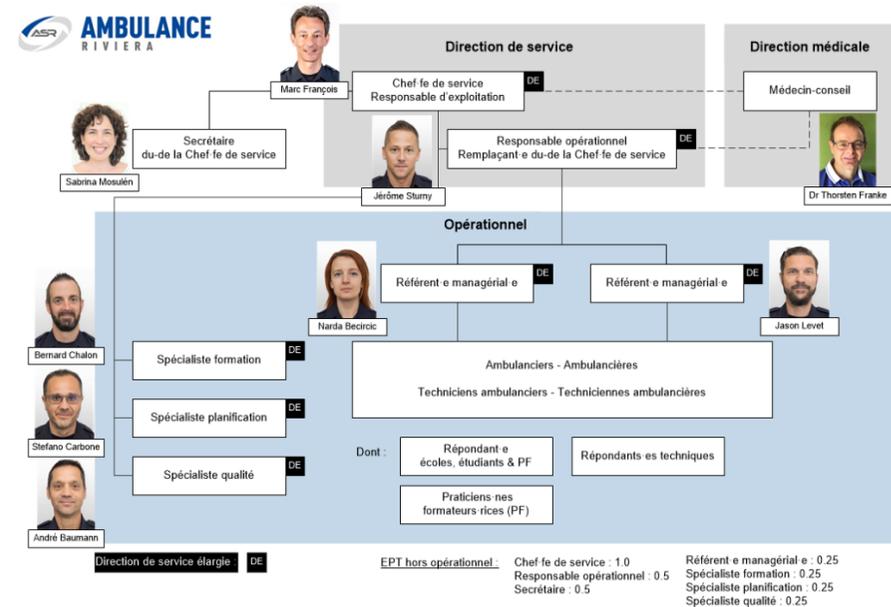
La Direction générale de la santé applique un principe de subventionnement, prévu pour financer l'écart entre les charges et les recettes des services d'ambulances du dispositif cantonal. Depuis de nombreuses années, les coûts réels de l'exploitation ne sont pas intégralement couverts par la subvention cantonale.

Dans la continuité des actions de négociation entamées en 2018, en étroite partenariat avec le Service de protection et sauvetage de la Ville de Lausanne (SPSL), les travaux se sont poursuivis en 2021. Cette démarche a d'autant plus d'importance que l'Etat a mis en consultation un avant-projet de révision de la loi sur la santé publique en mai 2021, notamment dans le but de réformer l'organisation des soins préhospitaliers. Les éléments sur lesquels le Comité de direction de l'ASR sera amené à se prononcer concernent la totalité des volets du dispositif cantonal. Une attention particulière sera toutefois portée aux nouvelles directives financières, domaine dans lequel des changements majeurs sont envisagés.



7.4 Organisation et personnel

7.4.1 Organisation



Dans le cadre des mesures d'organisation décidées pour les services de l'ASR, principalement celles découlant de la vision « ASR 2.0 », les travaux de restructuration d'Ambulance Riviera ont été menés à terme en 2021. Notre nouvelle structure se compose de :

- Une Direction de service : Chef de service et Responsable opérationnel / Remplaçant du Chef de service ;
- Une Direction médicale : médecin-conseil (voir chapitre 7.8) ;
- Deux cadres de proximité : une Référente managériale & un Référent managérial ;
- Trois cadres Spécialistes, en charge de la formation, de la planification et de la qualité.

La sélection à l'interne et l'entrée en fonction des Référents managériaux et des Spécialistes sont intervenues en deuxième moitié d'année 2021.

7.4.2 Personnel

Hommes		Femmes	
26		7	
78%		22%	
Dont à 100% :	19	Dont à 100% :	4
Dont à 80% :	3	Dont à 80% :	0
Dont à 70% :	1	Dont à 70% :	2
Dont à 60% :	1	Dont à 60% :	0
Dont à 50% :	2 (étudiant)	Dont à 50% :	1 (secrétaire)
Ambulanciers ES : 21		Ambulancières ES : 6	
Techniciens ambulanciers : 5		Technicienne ambulancière : 1	

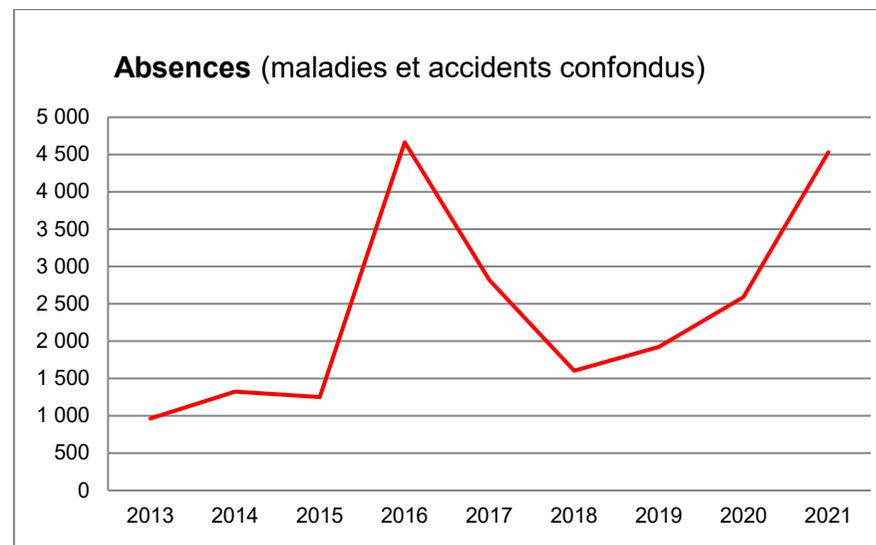
Total
33 personnes, correspondant à 29 ETP en moyenne sur l'année
4 auxiliaires (ambulancier·ère·s ES), présence occasionnelle

7.4.3 Taux de rotation

2 démissions sont à relever en 2021, soit un taux de rotation de 6 %. Ces départs ont été remplacés par l'engagement de personnel au bénéfice d'un titre professionnel reconnu ou en cours de formation.

7.4.4 Absences

Le service n'a été que très modérément impacté par des absences en lien avec la pandémie de Covid-19. Seule la période qui a précédé les fêtes de fin d'année a engendré des difficultés en termes d'effectif. D'importantes mesures de prévention des infections avaient été mises en place, tout comme en 2020, dans le strict respect des normes destinées aux professionnel·le·s de la santé.



Le cumul des absences en 2021 représente 4'531 heures. Une augmentation de 75% est relevée en comparaison avec 2020. Cette différence s'explique principalement par des maladies de longue durée ou des accidents survenus dans le cadre privé.

7.5 Formation

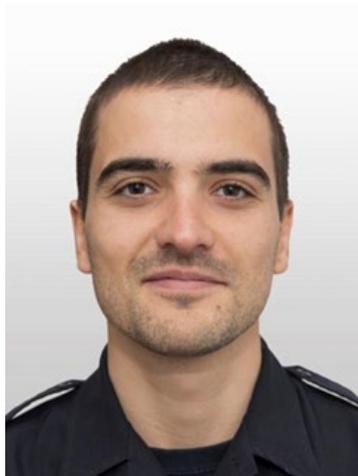
7.5.1 Formation en cours d'emploi

Deux collaborateurs poursuivent leur formation en voie diplôme ES à l'école ES ASUR à Lausanne. Ils achèveront leurs cursus en 2022 et 2023. Pour ces étudiants, le format actuel repose sur un contrat de travail à mi-temps au sein de Sécurité Riviera, alors que les 50 % de cours en école et en stages hospitaliers sont à leur charge.



M. Vyasechlav Troendle

Début de 3^{ème} année en octobre 2021



M. Louison Bangerter

Début de 2^{ème} année en octobre 2021

Deux collaborateurs ont terminé avec succès leur formation en cours d'emploi et ont obtenu le titre d'ambulancier ES en 2021. Ils poursuivent leur activité au sein de l'ASR, désormais à plein temps.



M. Adrien Rivaletto

Ambulancier ES dès octobre 2021



M. Olivier Bourdon

Ambulancier ES dès octobre 2021

7.5.2 Formation continue

La norme en vigueur est de 40 heures de formation continue par intervenant et par année, quel que soit son taux d'activité. Cette cible est dictée par l'Interassociation de sauvetage (IAS), organisme fédéral en charge du management de la qualité dans le domaine préhospitalier.

Pour la deuxième année consécutive, cette norme a été exceptionnellement réduite à 20 heures en 2021, afin de permettre aux services de préserver leur mode d'organisation en période pandémique. Nous sommes toutefois parvenus à garantir 40 heures par personne dans la plupart des cas.



7.5.3 Ecoles & étudiants

Ambulance Riviera poursuit son activité formatrice, en formant le personnel interne cité précédemment, mais aussi en répondant aux demandes des deux écoles romandes (ESAMB à Genève et ES

ASUR au Mont-sur-Lausanne), en accueillant 10 étudiant·e·s par année en moyenne, pour des durées allant de 6 semaines à 6 mois.

Le suivi des étudiant·e·s, internes ou externes, engendre une charge de travail considérable, partagée entre 10 formateurs et formatrices. 8 de ces 10 intervenant·e·s sont au bénéfice d'une formation de praticien·ne IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) ou de formations équivalentes, voire supérieures (formateur·trice avec brevet fédéral).

Des sapeurs-pompiers ou des policier·ère·s de l'ASR sont également présent·e·s dans notre service pour des stages de perfectionnement.

En collaboration avec l'école de Genève, l'ASR a organisé deux jours de formation pour les étudiant·e·s de 3^{ème} année de cette institution, à Clarens, en novembre 2021. Ambulance, Police et SDIS ont ainsi mis sur pied un exercice traitant de la prise en charge de blessé·e·s multiples.

Rega et les sections locales de la Société Internationale de Sauvetage du Léman (SISL) se sont également rendus disponibles pour ces journées.



7.6 Technique

En octobre 2021, une nouvelle ambulance nous a été livrée, en remplacement d'un Chevrolet portant l'indicatif « Corel 972 », en service depuis 8 ans et affichant 300'000 kilomètres au compteur. Ce renouvellement avait été initié en 2019 et soumis au Conseil intercommunal en avril 2020 par voie de préavis, après que l'ASR eut obtenu l'accord de l'Etat. Si la DGS finance les nouvelles acquisitions de véhicules sous la forme d'un amortissement sur 7 ans, c'est aux services de procéder à l'achat et, dans le cas de Sécurité Riviera, d'obtenir un financement par voie d'emprunt.



Ce nouveau véhicule modulaire est conçu sur un châssis Mercedes de dernière génération. Bien que disposant des technologies les plus récentes, son cahier des charges a été réalisé avec un point-clé à l'esprit, celui de la simplicité. Les spécificités de son aménagement intérieur lui confèrent un rôle d'ambulance dite bariatrique au sein du dispositif cantonal, soit à même de transporter des patient·e·s dont le poids serait significativement plus élevé que la moyenne, ceci en toute sécurité, tant pour ces derniers que pour notre personnel.

7.7 Partenariat & Prévention

Tous les services opérationnels de Sécurité Riviera disposent d'une formation aux gestes des premiers secours dispensée par les instructeurs d'Ambulance Riviera. L'enseignement aborde principalement les menaces vitales : arrêt cardiaque (sous la terminologie de BLS-AED, pour gestes de réanimation de base et défibrillation), et maîtrise des saignements majeurs, pour lesquels des soins entrepris de manière précoce améliorent sensiblement les chances de survie.

Cours délivrés en 2021

Destinataire	Nombre de participants
Cours combinés BLS-AED et maîtrise des saignements (4 heures 30)	
ASR – Assistant·e·s de sécurité publique	15
ASR - SDIS Riviera	56
Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	3
ASR - Police Riviera	38



A l'externe, une formation continue a été organisée à la demande du Service des forêts de la Commune de Montreux. La colonne de secours de Montreux ainsi que Rega étaient également engagées sur cet exercice.



7.8 Direction médicale

Chaque service d'ambulance intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités par un médecin approuvé. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulancier·ère·s. Son rôle est notamment de s'assurer que le personnel paramédical soit adéquatement formé aux actes médicaux délégués. Des examens sont organisés chaque année pour attester de la parfaite maîtrise de ces actions thérapeutiques en autonomie. Le médecin-conseil est également directement concerné par les réclamations ou les plaintes qui portent sur les décisions prises par le personnel de terrain, ou pour ce qui relève des traitements administrés aux bénéficiaires de soins. Dès le 1^{er} janvier 2021, cette fonction est occupée par le Docteur Thorsten Franke.

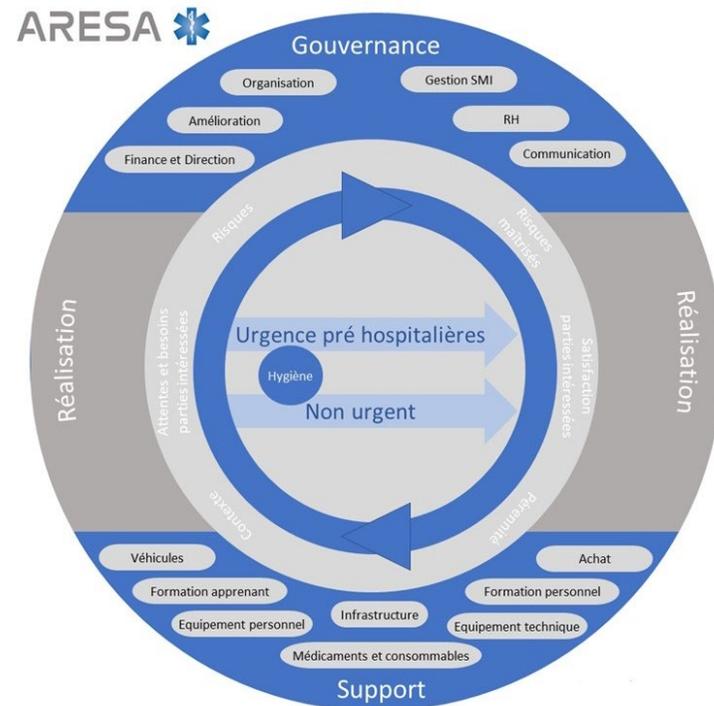


Dr Thorsten Franke
 FMH en médecine interne générale
 AFC en médecine d'urgence préhospitalière et hospitalière

7.9 Management de la qualité

L'année 2021 a été consacrée à la préparation du renouvellement de la certification auprès de l'Interassociation de sauvetage (IAS), programmée au début de l'année 2022. Tous les services d'ambulances vaudois reconnus par la DGS ont l'obligation d'obtenir la certification IAS. Pour l'ASR, la certification initiale a été obtenue en 2013 et le premier renouvellement en 2018. Cette certification repose sur les trois aspects de la structure, du processus et de la qualité des résultats.

Afin de mutualiser le travail entre les différents services du dispositif cantonal, l'Association des responsables des services d'ambulances (ARESA) a mandaté une société spécialisée dans le management de la qualité pour accompagner les différentes organisations et mutualiser les forces. Une application nommée DisQnet a été développée dans ce but. Elle permettra à tout le personnel ambulancier du canton de disposer de la documentation nécessaire à sa pratique, où qu'il se trouve. L'activité quotidienne s'en trouvera simplifiée et les exigences en termes de qualité respectées. Ce projet collectif sera complété en 2022 par le développement d'une solution de branche dans le domaine de la qualité, associant les directives de l'IAS à une démarche normative de type ISO 9001.



Qualité - Cartographie des processus

7.10 Données complémentaires

Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics, agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61	53	77	68	81	99
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269	283	301	352	365	398
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103	1'048	1'195	1'325	1'243	1'340
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267	2'024	1'768	1'746	1'748	1'783
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366	336	406	359	383	460
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107	110	106	88	121	115
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21	17	24	20	13	21
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51	50	53	53	62	61
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151	151	348	548	598	778
	Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028	938	845	909	870	887
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560	487	632	607	616	633
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334	278	29	265	263	291
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240	243	199	219	289	324
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365	364	283	309	334	382
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222	222	250	285	236	291
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257	236	257	272	251	272
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285	291	286	293	344	359
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68	62	72	70	73	78
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23	13	23	17	19	30
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10	6	12	5	3	9
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003	932	1'122	1'308	1'316	1'499
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055

Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415	327	377	335	391	341
Clinique Cécile	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11	4	4	6	4	2
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6	1	1	1	3	1
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0	0	0	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3	0	0	0	1	1
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7	1	4	3	5	6
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2	4	4	0	1	0
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113	78	5	40	58	91
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15	6	1	6	2	2
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8	3	8	12	0	0
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69	61	61	47	0	0
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071	963	891	860	0	0
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5	1	1	0	0	0
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051	1'995	2'004	1'728	0	0
HRC Rennaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383	2'763	2'930
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620	628	917	1'136	1'386	1'681
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055

8. Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut



Maj François Fleuti
Commandant du bataillon Protection civile
Riviera-Pays-d'Enhaut

Au 1^{er} janvier 2021, nous avons vu l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile. Les changements sont conséquents pour notre organisation. Ils concernent autant les principes de l'obligation de servir dans la protection civile, qui a été réduite à 14 ans ou 245 jours de service pour les soldats et sous-officiers, mais également pour les principes et priorités d'engagement de la protection civile. Les tâches des organisations sont, à ce titre, de protéger et secourir la population, assister les personnes en quête de protection, appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires, protéger les biens culturels. La protection civile peut au surplus mettre en œuvre des mesures préventives, effectuer des travaux de remise en état et enfin effectuer des interventions en faveur de la collectivité.

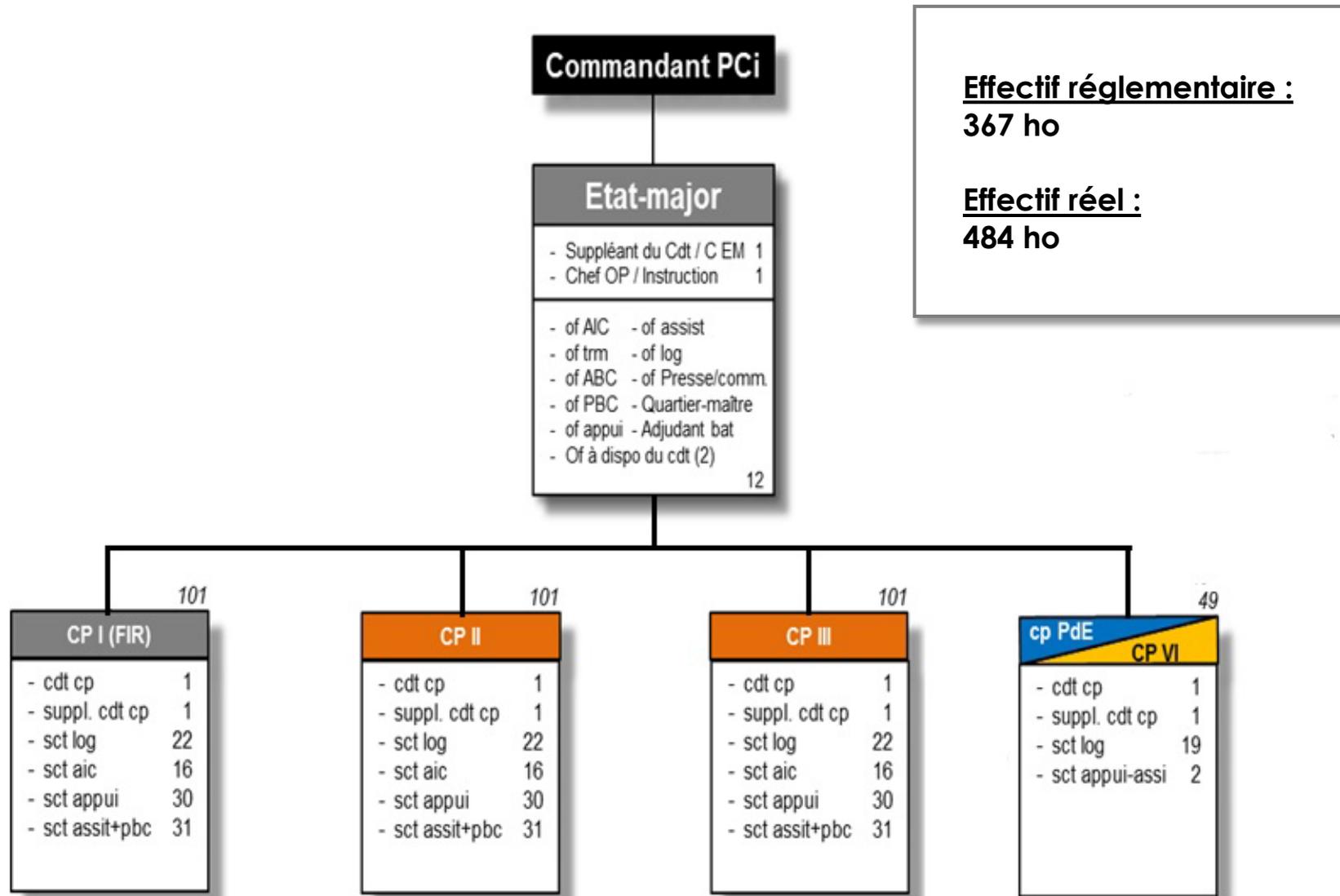
Opérationnellement dépendante du Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM), la Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut regroupe, après une réduction de 40% au 1^{er} janvier 2021, un effectif réel et stabilisé de 484 officiers/sous-officiers et soldats placés sous la responsabilité du Commandant.

Celui-ci est appuyé par 7 professionnel-le-s qui assurent respectivement la charge de l'instruction, de la protection de la population, de l'entretien du matériel et de l'administration du service.

L'année 2021 s'est inscrite, tout comme l'année précédente, principalement dans un contexte de gestion de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Le commandement cantonal a structuré l'engagement des forces en 4 bataillons régionaux. L'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Riviera-Pays-d'Enhaut a assuré la conduite bataillonnaire pour l'Est vaudois lors des 2 engagements de l'année. Le bataillon EST était composé des régions d'Aigle et Riviera-Pays-d'Enhaut.

Ces changements de bases légales, tout comme ces deux années passées sur le front de la pandémie, amènent des points de réflexions et de nouvelles attentes pour la protection civile. Le projet initié par l'assemblée des Présidents de CoDir et le service cantonal, sous le nom de Tetris, devrait amener des réponses ainsi qu'un positionnement de l'Organisation vaudoise de la protection civile.

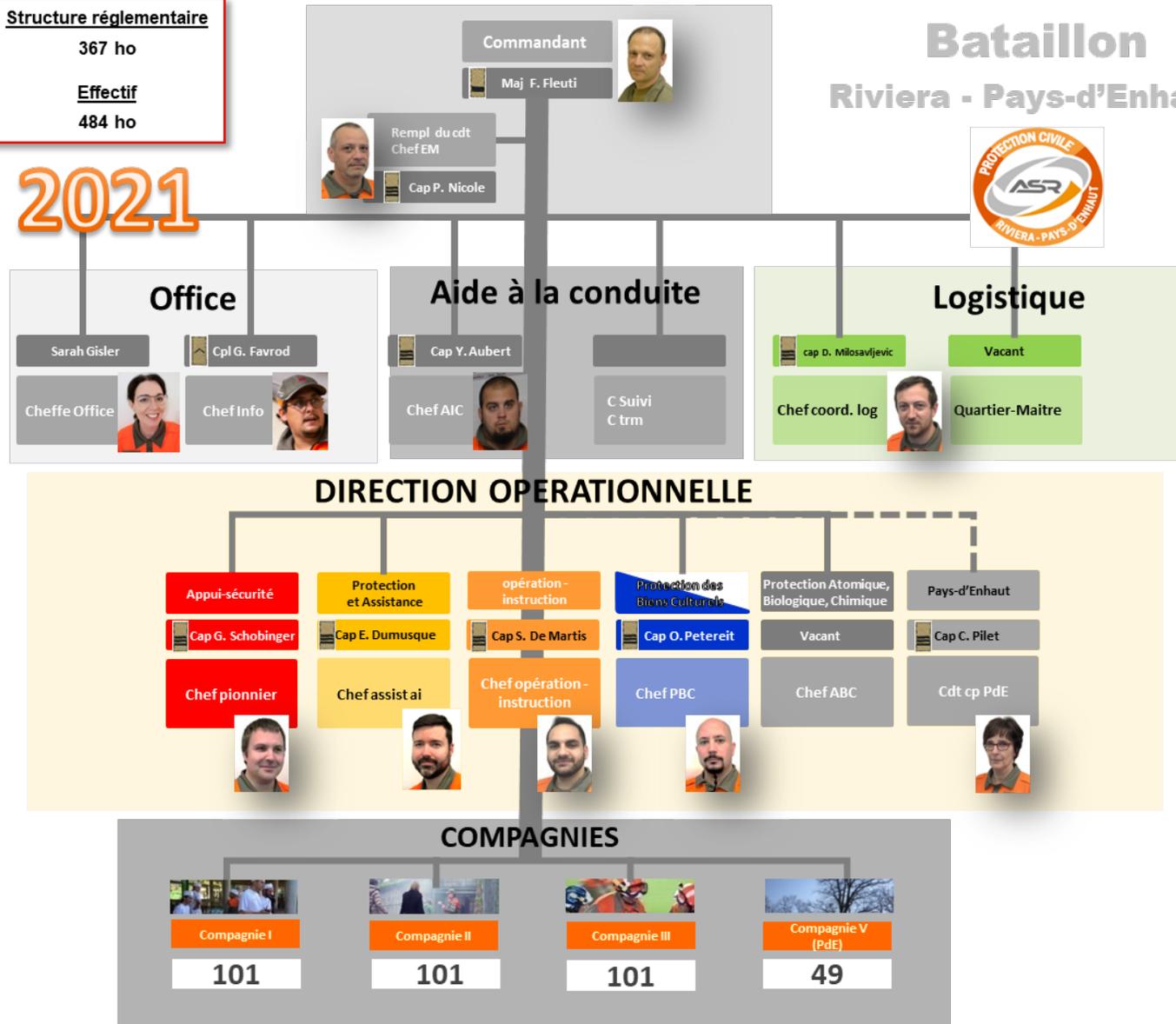
8.1 Bilan de capacité Riviera-Pays-d'Enhaut



Bataillon Riviera - Pays-d'Enhaut

Structure réglementaire
367 ho
Effectif
484 ho

2021



Au 31 décembre 2021, le contrôle de l'effectif complet totalisait 484 incorporés, répartis comme suit :

Récapitulatif

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectif actif du personnel Riviera FIR + FAR	(657)	(687)	(777)	(755)	(742)	(762)	(741)	(484)
Effectif du personnel FIR	73	67	95	63	67	72	62	57
Effectif du personnel FAR	576	620	682	692	675	690	679	427
Réserve	256	226	374	268	215	-	-	-
Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèse ne sont pas compris dans le total)	969	913	1151	1023	957	762	741	484

2016 = fusion des ORPC Riviera et Pays-d'Enhaut

Les réserves sont sous le contingent cantonal au 01.01.2019

Personnel incorporé – astreints PCi

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Officiers EM	14	12	12	12	8	11	10	8
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(3)	(3)	(2)	(0)	2	2	1
Officiers, cdt de compagnie	2	2	2	2	4	5	6	4
Officiers, chef de section	22	22	27	12	12	12	8	10
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	21	19	19	15	13	13	12	11
Sous-officiers (sgt, cpl)	72	74	79	63	64	60	65	44
Appointés et soldats	526	558	638	655	641	659	638	406
TOTAL	657	687	777	755	742	762	741	484

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2021, 16 nouveaux astreints ont été attribués à la Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut (Riv-PdE), après avoir suivi leur Ecole de formation de base.

Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division protection civile, à Gollion.

D'une durée de 2 semaines, l'instruction est répartie de la manière suivante :

- instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues ;
- instruction spécialisée de 8 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

Statistiques Ecole de formation de base Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut

Recrues	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s								
Collab EM	7	84	13	156	5	60	3	36	3	36	0	0	2	24
Préposé assistance	17	204	14	168	14	168	10	120	9	108	3	36	10	120
Pionnier	23	276	13	156	2	24	4	48	6	72	3	36	3	36
Logistique	1	12	0	0	2	24	0	0	1	12	0	0	0	0
Préposé constr-mat	7	84	2	24	0	0	0	0	2	24	0	0	1	12
TOTAL	28		42		42		17		21		6	72	16	192

8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à la Loi :

Selon l'art. 53 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 20 décembre 2019, état au 1^{er} janvier 2020, les personnes astreintes au service de la protection civile sont convoquées, chaque année, à des cours de répétition de 3 à 21 jours. Les cadres et spécialistes peuvent au surplus être convoqués, chaque année, à 5 jours de cours de perfectionnement au plus.

En 2021, le programme d'instruction a dû être passablement changé et les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d'alarme				1	
CR EM	1				
CR AIC					
CR DON DU SANG			3		
CP I					
CP II					
CP III					
CP IV					
CP VI (PdE)					
CR LOG/chauffeurs			3		
CR FIR			4		
CR GRID			6		
TOTAL	1	0	16	1	18

Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	4
CR instr FIR - GRID	6
CR instr FIR - AIC	0
CR instr FIR - mat	0
CR instr FIR PdE	0
rap activité FIR	0
TOTAL	10

AIC : Aide à la conduite
 CR : Cours de répétition
 GRID : Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile
 Rap : Rapport

Au niveau des FIR, ce sont 10 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.



8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera-Pays-d'Enhaut

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 18 services d'instruction totalisant 232 jours de service, lesquels se sont déroulés sur le territoire de la Riviera, principalement avec les FIR.

La diminution des jours d'instruction provient du fait que l'ensemble du bataillon a été engagé en Situation d'Urgence pour la crise Covid-19. Cette différence est donc contrebalancée par l'augmentation des jours de services en ISU (Intervention en Situation d'Urgence).

Les nouvelles incorporations, suite aux libérations de servir, impliquent une remise à niveau constante des effectifs, par la formation des nouveaux incorporés et de nouveaux cadres. L'accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l'année.

A l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours EFB.

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a récurrence, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

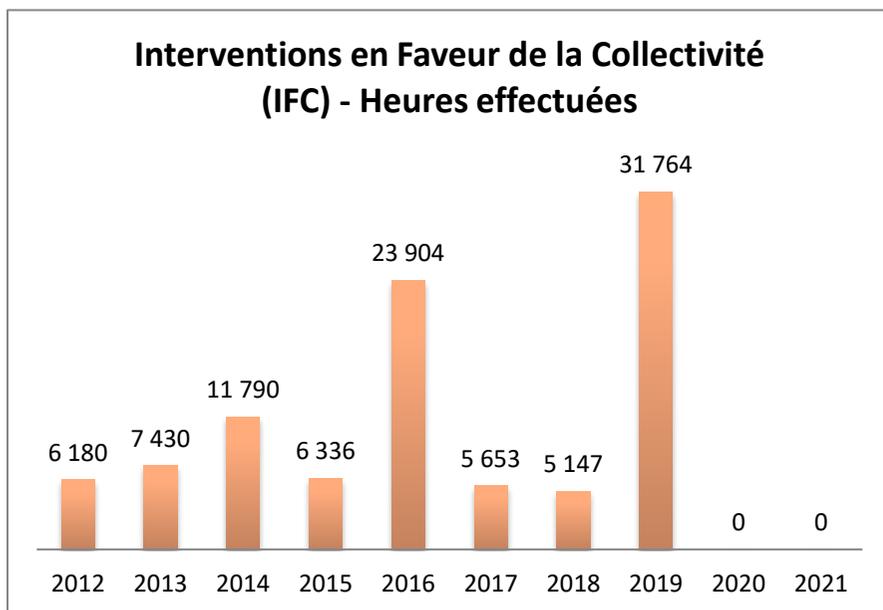
En 2021, 24 dossiers ont été traités contre 33 en 2020. Il est à relever que 8 situations ont été dénoncées au Ministère public :

	2017	2018	2019	2020	2021
Sans suite	32	15	20	10	16
Avertissements	37	26	15	1	0
Dénonciations	5	9	9	22	8
Exclusions	0	0	0	0	0
TOTAL	74	50	44	33	24

8.3 Intervention en Faveur de la Collectivité (IFC)

En 2021, aucune IFC n'a été effectuée, la situation sanitaire ayant empêché le déroulement d'un nombre important de manifestations.

Services	Prestations	Pers.	J/s	Heures
Interven Fav de la Coll	Marché des vins - Chardonne	0	0	0
Interven Fav de la Coll	Montreux Jazz Festival - CECO	0	0	0
Interven Fav de la Coll	Montreux Jazz Festival - Circulation	0	0	0
Interven Fav de la Coll	Fête du 1er août - La Tour-de-Peilz	0	0	0
Interven Fav de la Coll	Triathlon Riviera	0	0	0
Interven Fav de la Coll	Montreux Acrobatics	0	0	0
Interven Fav de la Coll	Lausanne Marathon	0	0	0
Interven Fav de la Coll	Marché de Noël - Montreux	0	0	0
TOTAL		0	0	0



2014 = Conférence de paix sur la Syrie (Euphrate)
 2015 = Interventions Pistache et Atome
 2016 = FFM et Tour de France
 2019 = FeVi

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art 53, al.3a de la LPPCi.
 L'art. 46 de l'Ordonnance sur la protection civile (OPCi) définit les conditions suivantes :

Les interventions en faveur de la collectivité peuvent uniquement être effectuées lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- a. *le demandeur n'est pas en mesure d'assumer ses tâches par ses propres moyens et l'intervention est d'utilité publique;*
- b. *L'intervention est compatible avec le but et les tâches de la protection civile et elle permet aux participants de mettre en pratique les connaissances et le savoir-faire qu'ils ont acquis durant leur instruction ;*
- c. *l'intervention ne concurrence pas de façon excessive les entreprises privées ;*
- d. *les projets pour lesquels la protection civile apporte son soutien n'ont pas pour objectif premier la réalisation d'un profit.*

Les interventions en faveur de la collectivité d'envergure nationale doivent en outre être d'importance nationale ou internationale.

8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)

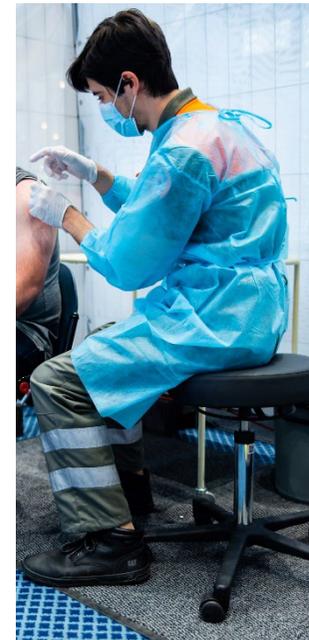
Le 4 novembre 2020, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a décidé pour la deuxième fois de mettre sur pied la Protection civile vaudoise dans son ensemble, dans le cadre des mesures de lutte contre la Covid-19.

Lors de cette deuxième vague, de novembre 2020 à août 2021 puis à nouveau dès novembre 2021, la Protection civile du bataillon EST a travaillé sur différents fronts. Ci-après, quelques prestations accomplies en 2021 :

- appui au système de santé communautaire notamment aux EMS ;
- appui au système hospitalier (prestations d'accueil, logistique, désinfection, etc.) ;
- appui à l'EMCC afin d'exploiter des centres de testing de masse dans les Alpes Vaudoises ;
- actions de prévention et de contrôles des mesures Covid-19 dans le tissu urbain, les communes et les stations de ski.
- aide à la conduite au profit de l'EMCC, exploitation des postes de commandement régionaux ;
- montage et exploitation de centres de vaccination itinérants et de proximité.

L'organisation régionale a également été engagée au profit de la commune de Montreux lors de la Cyberattaque. Elle a principalement soutenu les processus de gestion de crise.

Service	Type d'engagement	pers.	j./s.	h.
Eng sit urgence	CATA-CORONA-COVID-20	578	5648	45184
Eng sit urgence	CATA-CORONA-COVID-19-4	34	159	1272
Eng sit urgence	Intervention Montreux-Chauderon	8	8	64
Eng sit urgence	Attaque informatique Montreux	3	8	64
Eng sit urgence	Montreux Noël 2021	7	7	56
TOTAL		630	5830	46640



8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)

En 2021, la distinction FIR et FAR n'est pas pertinente, toutes les ressources ayant été engagées conjointement pour lutter contre la pandémie.

Les statistiques tiennent compte de tous les jours de protection civile effectués durant l'année 2021 (Ecole de Formation de Base – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » et « FAR » au 31.12.2021 à la Protection civile Riviera, au CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

	Nbres pers	j/s 2021	j/s pers 2021
TOTAL	484	6558	13,5

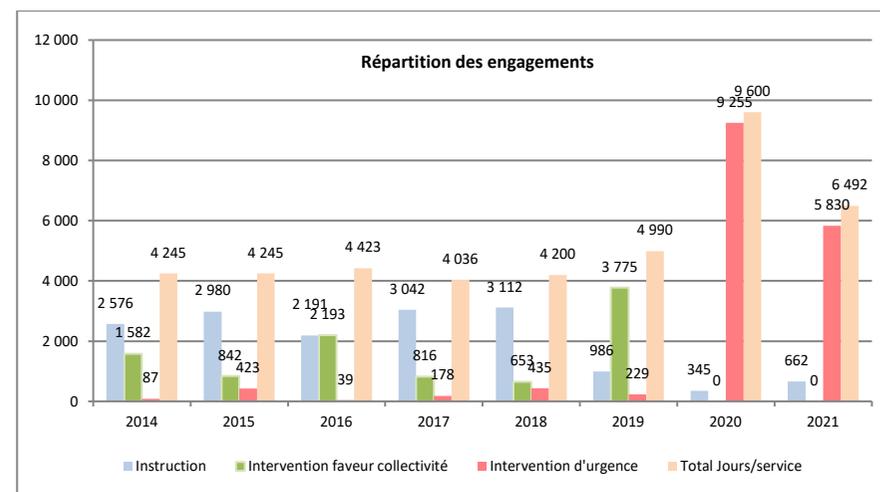
FIR & FAR = moyenne de 13.5 jours de service par personne contre 13 en 2020 et 6.5 en 2019

Remarque : ces statistiques font état des jours de service effectués durant l'année, état au 31 décembre 2021, et après clôture des comptabilités des services d'instruction, dans le programme OM comptabilité.

Ces chiffres peuvent être mis en corrélation avec ceux issus des statistiques relatives aux comptabilités tenues tout au long de l'année, par le fait des départs enregistrés qui ne peuvent pas être pris en compte par le programme PISA (Personal Informations System der Armée) (données exportées vers d'autres organisations PCi) ; ces informations ne figurent donc plus dans nos fichiers.

A noter que les jours de services (j/s) effectués dans les Ecoles de formation de base (EFB) sont comptabilisés dans ces chiffres.

Statistiques régionales



9. SDIS Riviera



Maj Jean-Marc Pittet
Commandant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

Les années se suivent et se ressemblent. Force est de constater qu'à l'image de l'ensemble des partenaires sécuritaires, notre Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) n'a une nouvelle fois pas échappé à la pandémie. Notons surtout que grâce à nos sapeurs-pompiers, nous avons pu assumer nos missions tout en fournissant des prestations de qualité.

La nécessité d'assurer les missions 365 jours par année, en semaine, le week-end, durant les vacances scolaires, de nuit et bien évidemment de jour est néanmoins source d'inquiétudes, la période diurne étant clairement la plus problématique. Les perspectives futures ne sont d'ailleurs pas très réjouissantes :

- Le pic de croissance démographique est vraisemblablement passé et il n'a pas amené davantage de volontaires. Ceci n'est d'ailleurs pas propre à notre région. A noter tout de même que l'augmentation de la population n'est heureusement pas accompagnée par une croissance de la sinistralité ;
- La proportion de citoyens en âge de servir comme sapeur-pompier volontaire (SPV) est en baisse partout, ce qui signifie

moins de candidats et de surcroît plus de difficultés de mobilité en cas de sinistre ;

- La croissance de l'emploi, pratiquement trois fois plus lente que celle de la population, mène à une baisse du nombre de places de travail. Ceci a naturellement pour conséquence une diminution du personnel volontaire diurne en semaine. Cette baisse est particulièrement forte dans le domaine secondaire qui est un fournisseur traditionnel de SPV ;
- La pendularité, à savoir la mobilité en direction du lieu de travail, est de plus en plus forte en direction de Lausanne. Espérons que les nouvelles possibilités de travail à domicile permettront de bénéficier d'une augmentation des effectifs en journée.

Ce constat quelque peu alarmant n'a pas pour objectif de renforcer nos effectifs avec l'engagement de nouveaux collaborateurs permanents. Il s'agit au contraire de s'assurer que les SPV restent l'élément central de notre dispositif. Des mesures d'ajustement doivent contribuer à renforcer le volontariat en le concentrant sur des interventions à caractère urgent. Le volontariat contemporain a changé de visage et revêt de nouveaux défis.

Feu de véhicule sur l'autoroute A9, septembre 2021



9.1.1 Recrutement

Malgré une campagne de recrutement menée avec des courriers, de l'affichage en rue, respectivement de nombreux messages sur les réseaux sociaux, ce ne sont qu'une vingtaine de recrues qui vont rejoindre le SDIS après avoir suivi le cours cantonal de formation de base.



9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Le bataillon du SDIS Riviera est composé, au 31 décembre 2021, de 186 sapeurs-pompiers volontaires et permanents. Par ailleurs, 30 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs.

Le bataillon est conduit par un Etat-major composé de 5 pompiers volontaires (chefs de site et de l'école de formation) ainsi que 6 collaborateurs professionnels. Appuyé par une collaboratrice administrative, le service peut compter également sur 3 collaborateurs techniques chargés notamment de l'entretien du matériel et des équipements personnels. Une nouvelle officière quartier-maître ainsi qu'un nouveau remplaçant du Chef de service et Responsable opérationnel ont débuté leur activité en 2021 au sein du SDIS.

La conduite des interventions en journée, à savoir la fonction de chef d'intervention, est assurée par les collaborateurs professionnels. Les pompiers volontaires assurent, quant à eux, les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions au quotidien dans le domaine de la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels ou accidentels, entre autres soutenus par les autres collaborateurs professionnels.

Ce système repose sur le bon vouloir de certains employeurs qui libèrent leurs collaborateurs. Nous les en remercions chaleureusement.

"Casernes"	Sapeurs						Sous-officiers						Officiers						Totaux					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montreux DPS	20	20	20	20	20	20	15	14	15	19	20	18	11	10	10	9	9	8	46	44	45	51	49	46
Vevey DPS	26	30	25	21	26	25	14	16	15	12	14	15	10	10	9	10	11	10	50	56	49	46	51	50
Saint-Légier DPS	9	9	7	10	11	11	13	9	8	7	8	9	5	2	4	5	6	6	27	20	20	22	25	26
Jongny DPS	13	8	11	9	11	11	11	10	11	13	11	10	12	10	9	9	8	9	36	28	31	31	30	30
DAP	70	55	63	54	26	0	3	2	3	1	1	0				1		0	73	57	66	53	27	0
EFBR	31	39	37	17	32	25													31	39	37	17	32	25
Permanents					1	0	2	3	3	3	3	3	5	5	5	5	4	6	7	8	8	7	8	9
Pers. admin.																						2	1	1
Totaux	169	161	163	131	127	92	58	54	55	55	57	55	43	37	37	39	38	39	270	252	256	229	223	187

La conduite des interventions de nuit et le week-end repose sur des officiers volontaires qui assurent un tournus établi pour chaque caserne toutes les 5 à 6 semaines. En fonction de la situation et de l'ampleur de l'événement, un officier de direction se rend sur place afin de soutenir le chef d'intervention dans ses décisions ou pour mettre en place une structure de conduite. Cette fonction est assumée par les officiers permanents et répartie au moyen d'un tournus hebdomadaire.

9.3 Organisation opérationnelle

Le Détachement de premier secours (DPS) est composé de 152 sapeurs-pompiers qui assument l'ensemble des missions. L'intégration des membres du Détachement d'appui (DAP) au sein des casernes est effective au 31 décembre 2021, plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs décidé de mettre un terme à leur carrière de sapeur-pompier.



Assistance sanitaire La Tour-de-Peilz, mars 2021

Les différentes procédures régissant l'organisation opérationnelle dépendent, en très grande partie, des directives émises par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) en charge de l'organisation de la défense incendie du canton, notamment en matière de consignes d'engagement par le Centre de traitement des alarmes (CTA).

L'arrêté sur le standard de sécurité cantonal en matière de service de défense contre l'incendie et de secours précise qu'à l'intérieur du périmètre du secteur d'intervention qui lui est attribué, le DPS doit être en mesure d'engager les moyens entre 15 et 18 minutes au maximum dans les régions urbaines et entre 20 et 23 minutes dans les régions extra-urbaines, et ce dans le 80% des interventions. L'analyse statistique des temps entre le moment de l'alarme et l'arrivée sur site du premier véhicule démontre une arrivée moyenne après 11 minutes.

Le système de mobilisation basé sur les disponibilités et les compétences des intervenants contribue grandement au déploiement rapide des forces d'intervention.

9.3.1 Sites opérationnels

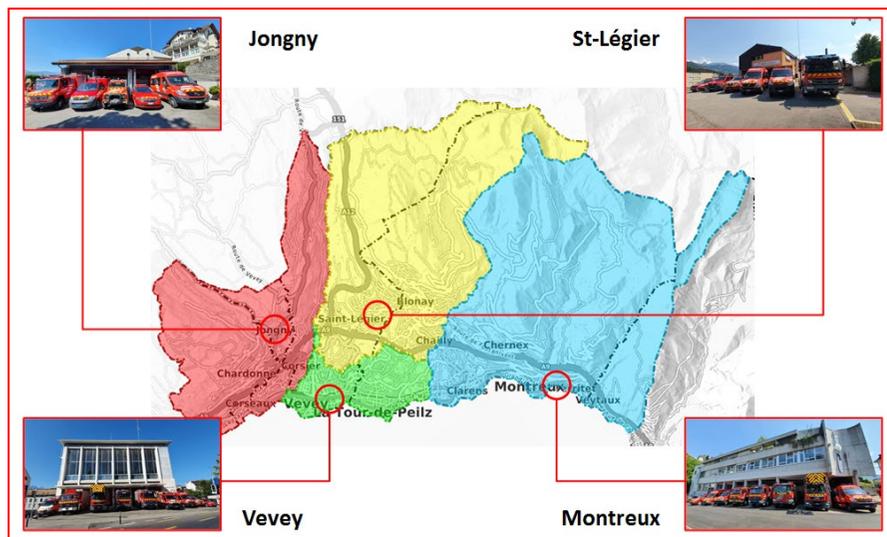
Les 10 communes de la Riviera sont couvertes par 4 sites de premières interventions situés à Jongny, Saint-Légier, Vevey et Montreux. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens mis à disposition pour les casernes, respectivement les missions confiées aux différents sites.

Ainsi, toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont : la lutte contre le feu, le sauvetage, la lutte contre les éléments naturels, ainsi que la lutte contre les événements biologiques et chimiques pour les deux premières phases d'interventions.

La caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires, telles que la lutte contre les événements biologiques, chimiques, ainsi que les hydrocarbures pour toutes les phases d'intervention, respectivement des missions de secours routier.

La caserne de Montreux, en plus des missions de base, a pour compétence les missions pour le secours routier, l'appui à l'aide de

moyens lourds en cas d'incendies importants, notamment par des moyens spécifiques de ventilation. Elle dispose également d'un véhicule poste de commandement engagé lors de toutes situations conséquentes en priorité dans l'Est du canton.



Cartographie des secteurs d'interventions

9.3.2 Moyens opérationnels

Les différents moyens mis à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'ECA et par la Direction générale de l'environnement. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 23 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules non pris en charge par nos partenaires, ainsi que 2 bateaux et diverses remorques (barrages pour les hydrocarbures, ventilation, motopompes, etc.).

Le parc de véhicules est composé de :

- 6 véhicules tonnes-pompes ;
- 2 échelles automobiles de 30 mètres ;
- 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique ;
- 2 véhicules de secours routier ;
- plusieurs véhicules polyvalents.

Les véhicules sont standardisés, à l'image de la grande majorité des moyens disponibles sur le canton. Ceci facilite la formation et l'interopérabilité.

Le SDIS a réceptionné un nouveau véhicule poste de commandement (VPC) doté d'outils informatiques et de télécommunication pouvant apporter un soutien aux cadres qui dirigent les interventions afin de faciliter la conduite de l'événement. Ce moyen est mobilisable sur l'ensemble du canton et est également à disposition des partenaires feux bleus.



Véhicule Poste de Commandement Lac de Neuchâtel, juillet 2021

La remorque mousse de la caserne de Montreux a été remplacée. Ce moyen d'extinction est utilisé dans le cadre des feux d'hydrocarbures, de feux de produits polaires ou encore en prévention.

9.3.3 Bilan des interventions

En 2021, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 831 événements, qui ont généré 6'785 heures de service. Une augmentation significative du nombre d'interventions est à relever au mois de juillet, avec non seulement une activité opérationnelle soutenue mais également d'abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.

Différents engagements de longue durée ont marqué le SDIS Riviera cette année :

- renfort avec le poste de commandement aux collègues des régions touchées par les crues autour du lac de Neuchâtel ;
- importante inondation sur les hauts de la commune de Blonay ;
- pollution sur plusieurs kilomètres suite à une perte de liquide d'un véhicule sur différentes communes de notre secteur.

A noter la parfaite collaboration avec les partenaires, qu'ils soient de l'ASR ou d'autres entités, aussi bien dans le cadre des interventions que dans celui de la formation.

L'ordre des priorités du sapeur-pompier pour prévenir les dommages prévoit en premier lieu les personnes, mais porte également une attention particulière aux animaux, 43 d'entre eux ont été pris en charge durant l'année écoulée :



2x



10x



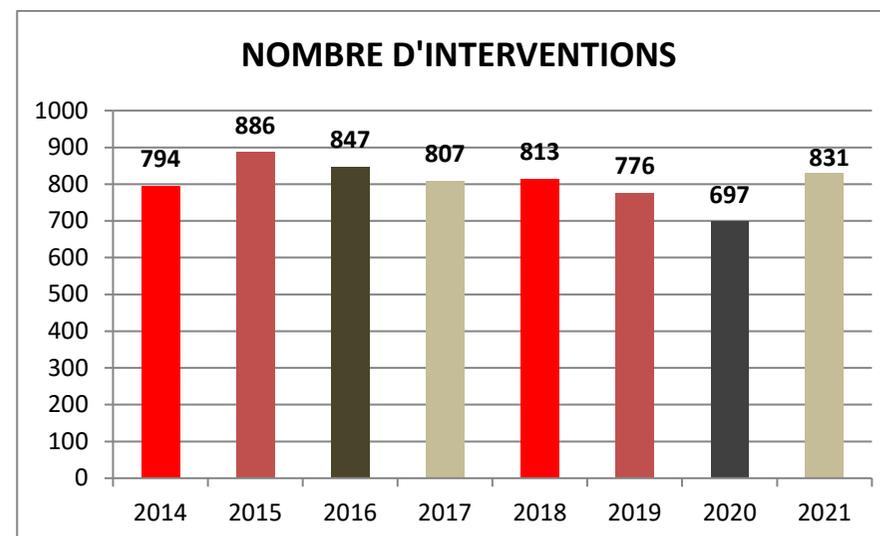
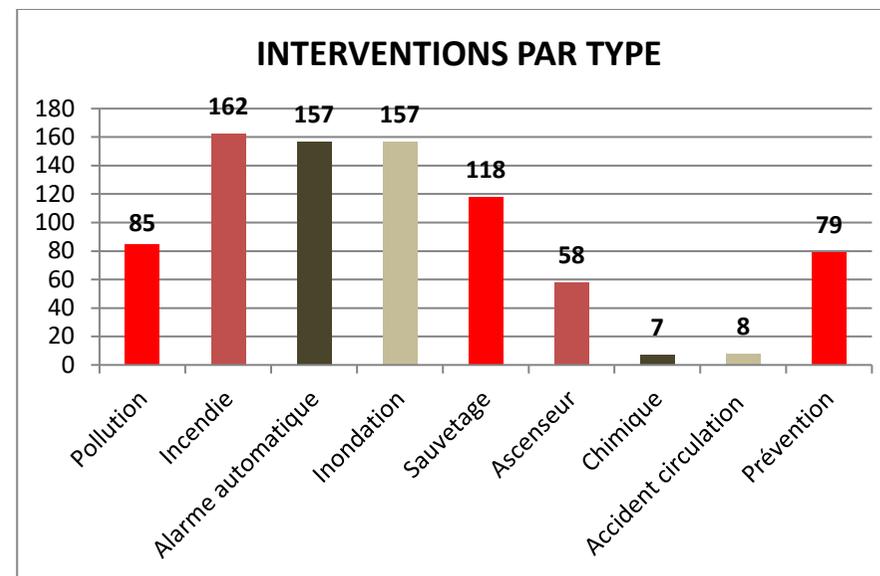
18x



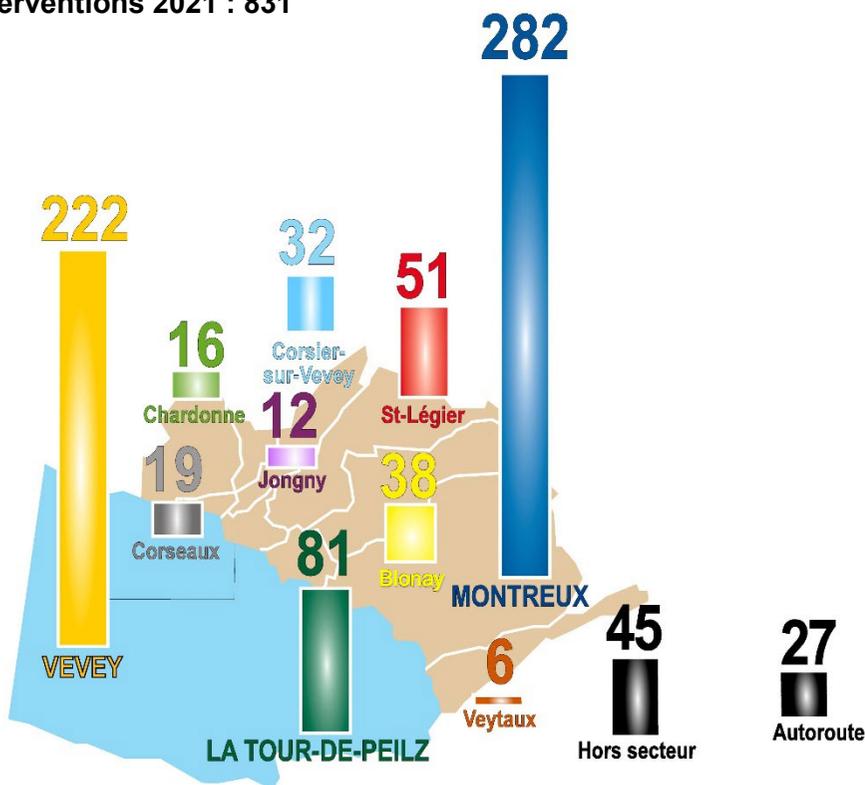
12x

A noter au mois de juin une intervention particulière, à savoir le sauvetage d'un veau tombé dans une piscine.

La répartition des interventions est la suivante : 65% la semaine et 35% le week-end, 60% la journée et 40% la nuit.



Interventions 2021 : 831



9.4 Formation

9.4.1 Formations internes

Afin de pouvoir appréhender les interventions de manière sereine et efficace, la formation représente un maillon essentiel dans l'apprentissage et la consolidation des multiples facettes de l'activité. Afin de diminuer la charge de formation sur le temps libre des sapeurs-pompiers, des instructions dans le cadre des permanences sont accomplies par petits groupes, favorisant ainsi l'apprentissage. 138 actions de formation durant les week-ends ont eu lieu en favorisant la collaboration entre les casernes. Présentation des échelles automobiles, du nouveau véhicule poste de commandement, collaboration avec les collègues du CSPI Châtel-St-Denis-Remaufens; les échanges ont parfaitement fonctionnés. En parallèle,

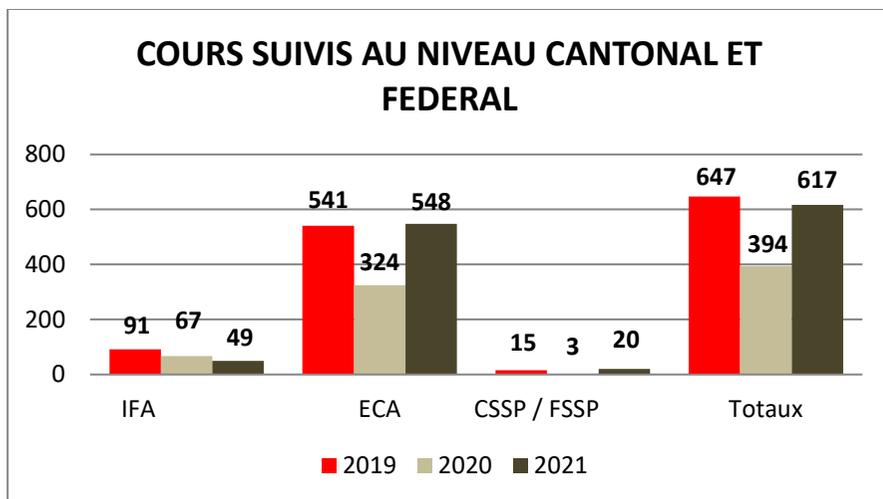
une centaine d'exercices se sont déroulés. A titre d'exemples, les sapeurs-pompiers se sont déplacés sur le site de CIMO à Monthey afin de s'exercer dans un contexte réaliste. Ils ont également eu l'opportunité de suivre une formation chez les collègues du SDIS Gland-Serine sur la gestion mentale des porteurs d'appareils respiratoire.



Formation sur le Train d'Extinction et de Sauvetage (TES)

9.4.2 Formations cantonales et fédérales

En plus de la formation interne, les sapeurs-pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement. 548 cours de formation ont été validés par l'ECA. Des formations spécifiques sont également effectuées auprès de différents organismes, tels que la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP), la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) ou encore l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal et Lungern. Le SDIS Riviera compte 12 instructeurs fédéraux dans ses rangs qui dispensent des formations aussi bien au niveau du canton que des instances fédérales. Relevons encore que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux ou au profit de partenaires sur son secteur, mettant ainsi à disposition ses infrastructures et le personnel nécessaires à leur bon déroulement.



9.5 Prévention

Afin de garantir la protection de la population, la grande majorité des manifestations prévues en 2021 a été annulée, ce qui a inévitablement impacté l'activité du dicastère de la prévention. Plutôt que de s'entretenir sur les traditionnels grands événements qui animent notre région, ce sont les petites infrastructures et aménagements mis en place qui ont occupé notre Responsable. Les activités régulières, telles que les rencontres avec les différents maîtres d'ouvrages, afin de les conseiller sur les aspects d'accessibilité, se sont déroulées en présentiel ou à distance.

En matière de prévention, il aura surtout été une nouvelle fois question de préserver nos ressources, afin de pouvoir garantir notre capacité opérationnelle.

Dans le cadre d'activités proposées par le Service Jeunesse de la commune de Montreux et le Passeport Vacances de Vevey et Environs, les sapeurs-pompiers ont présenté un camion et son matériel aux enfants présents et en partenariat avec Police Riviera.



Exercice avec le Secours Alpin Romand (SARO)



Passeport vacances